



**Est
Ensemble**
Grand Paris

**Pour le climat
et la justice sociale!**

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE



**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
DE GESTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
LES FAITS MARQUANTS	4
PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE.....	7
• Composition et situation géographique	7
• Compétences et Gouvernance de la collectivité.....	8
ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS	10
• La pré collecte	10
• La collecte	13
• Le traitement et la valorisation	20
• L'information	21
SENSIBILISATION ET PREVENTION	25
• La politique de Prévention et de sensibilisation	25
• La prévention	26
• La sensibilisation	29
BILAN DES TONNAGES DES DECHETS COLLECTES	32
• Repères	32
• Présentation des tonnages collectés.....	33
• Performance de collecte	43
COUT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS	45
ANNEXES.....	48

L'EDITO

Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble des services et partenaires, en particulier celles et ceux qui travaillent sur le terrain dans des conditions parfois difficiles, ils assurent avec professionnalisme la gestion, la prévention et la collecte.

En 2021, la quantité de déchets produits sur notre territoire a encore augmenté, elle a atteint le chiffre vertigineux de deux cent vingt-cinq mille tonnes, ce gaspillage de ressources impacte fortement notre environnement et nos finances, il est en partie lié au dynamisme de notre territoire mais surtout à l'évolution de nos modes de consommation.

Nos poubelles débordent et nous avons toutes et tous notre part de responsabilité.

Dans la suite du travail entamé en 2020, le dialogue entre les villes et le territoire a été amplifié. Un plan « Zéro Déchet » a été finalisé et présenté aux services et aux différents exécutifs, vous en trouverez les grandes lignes dans ce rapport. Une charte d'engagement territoriale a été adoptée, elle définit les bases d'une réduction impérative et ambitieuse de nos déchets. Pour plus d'efficacité, les services ont été réorganisés, un nouveau règlement de collecte a été travaillé et voté, un contrat d'objectifs a été signé avec le SYCTOM. Des conventions d'entretien ont été élaborées avec les villes et les bailleurs, des pénalités sont maintenant données aux prestataires de collecte qui ne tiennent pas leur engagement. L'amélioration continue du service est lancée.



Mr Patrick LASCOUX (au milieu)
Vice-Président d'Est Ensemble Grand Paris

Nous devons une qualité de service et une transparence exemplaire mais nous ne pourrions pas réduire durablement nos déchets sans une véritable implication des habitants et des acteurs économiques. Un changement culturel s'impose, les incivilités de quelques-uns coûtent cher à notre société. Les marges de manœuvre pour financer la gestion du service sont étroites et l'augmentation des coûts de traitement nous oblige à plus de rigueur. En 2021, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a été enfin harmonisée à 7,92% sur l'ensemble du territoire. Dès 2022, afin d'inciter les professionnels à plus de tri, les déchets assimilés des activités économiques seront soumis à une redevance spéciale (RS).

Avec la loi Anti-Gaspillage Économie Circulaire, la législation est de notre côté, mais encore faudrait-il être en capacité de la faire respecter. Il est impératif que les obligations faites aux fabricants et distributeurs de réduire leur production d'emballage plastique à usage unique soient appliquées, ou encore que les collectivités s'engagent à commander des biens issus du réemploi.

Le champ des compétences déchets est largement investi par des opérateurs privés comme SUEZ, VEOLIA, SEPUR et autres éco-organismes. L'implication des habitants, des entreprises et des collectivités est essentielle à la réussite de nos objectifs communs, Est Ensemble s'appuie sur un réseau d'associations qui les aident à réduire leur production de déchets. Un « Fonds Zéro Déchet » a été créé pour soutenir tout au long de l'année les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans cette tâche.

Contrairement à 2020, en 2021, nous avons pu organiser la semaine européenne de la réduction des déchets, de nombreuses animations ont été proposées afin de sensibiliser, former et débattre. En lien avec la communauté éducative, les plus jeunes ont été davantage impliqués, le nombre d'action a été multiplié par trois. Le gaspillage alimentaire recule dans les écoles.

Le Réseau Compost Citoyen d'Île-de-France a été lancé sur notre territoire. L'engagement des associations partenaires, des éco-animateurs et des maîtres composteurs, nous a permis de déployer de nouveaux sites de compostage partagés, le retour à la terre de nos biodéchets est un formidable levier de réduction de nos ordures ménagères. La collecte des gros producteurs de déchets alimentaires se généralise et l'on anticipe le tri à la source qui deviendra obligatoire dès 2024.

Afin d'en partager les enjeux, les habitants, usagers de nos services, ont besoin d'être davantage associés aux décisions prises en matière de gestion publique.

En 2021, les membres de la Convention citoyenne pour le climat, organisée par Est Ensemble, ont travaillé sur la thématique « un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage ». Ils ont exprimé que « Si les infrastructures existent mais que les comportements ne suivent pas, les grands changements ne peuvent pas avoir lieu » ... Nos actions ont été légitimées par leurs travaux et une alerte a été donnée sur la nécessité de soutenir davantage le secteur de la réparation.

Les objectifs d'une réduction durable de nos déchets sont fixés mais nous n'avons pas toutes les clés en main. L'implication de notre gouvernance est indispensable notamment pour l'élaboration d'une communication appropriée et l'obtention des moyens humains nécessaires à un accompagnement de proximité.

La réduction de nos déchets est un long marathon à contre-courant de nos habitudes de consommation. Nous continuons à travailler avec l'ensemble de nos partenaires afin de vous garantir la meilleure qualité de service dans le respect de l'environnement.

Patrick LASCOUX,
Vice-président d'Est Ensemble Grand Paris
Chargé de la prévention et de la réduction des déchets

LES FAITS MARQUANTS

Reprise des activités

Nos activités de Prévention et de Sensibilisation n'ont repris normalement qu'au dernier trimestre, le premier semestre ayant été marqué par la fermeture périodique des établissements scolaires et l'interdiction des rassemblements dans les lieux publics.

Néanmoins, malgré une reprise tardive des actions de sensibilisation, dès la rentrée scolaire les équipes ont commencé à déployer le **projet pédagogique** du **plan « Zéro Déchet »** dans des établissements scolaires et périscolaires (329 animations).

Depuis 2020, les maitres-composteurs dispensent une partie des formations au compostage individuel à distance, leurs actions ont pu globalement se réaliser sans incidence particulière.

Toutes les collectes de déchets ont été assurées par Est Ensemble. Les usagers ont pu accéder aux déchèteries fixes ou mobiles tout au long de l'année.

Les indicateurs de l'année

Ce sont près de 36 000 appels qui ont été passés auprès de notre télé-accueil « Info-Déchets » soit une baisse de 9% par rapport à 2020 et les consultations de notre service interactif « Géodéchet », sont-elles aussi en retrait (-17%).

Les tonnages sont, quant à eux, en forte augmentation. En 2020, le territoire avait fait face à une hausse significative des tonnages collectés (+2% vs 2019), mais l'augmentation de l'année 2021 est sans précédent (+8% soit + 17 456t vs 2020).

La progression la plus spectaculaire concerne la collecte en déchèterie fixe, les tonnages ont augmenté de 32,8% (+ 10 625 tonnes). A noter que, l'an dernier, les déchèteries avaient été temporairement fermées.

Les volumes de Multi matériaux et de verre collectés qui s'étaient considérablement accrus l'année passée semblent se stabiliser.

Le plan Zéro Déchet

Portée par la nouvelle mandature, la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets s'est lancée, en 2020, dans la construction d'un « plan Zéro Déchet ».

Validé en juin 2021, le « plan Zéro Déchet » de la collectivité s'articule autour des 2 grandes thématiques que sont la prévention et la valorisation auxquelles s'ajoutent également la problématique de la propreté de l'espace public.

Ce plan a pour principaux objectifs, de réduire de 20 % les quantités des déchets ultimes dans les déchets ménagers et assimilés entre 2020 et 2026 et d'améliorer la propreté du territoire, notamment en diminuant la présence des dépôts sauvages sur l'espace public. I

Il fera l'objet d'investissements, de nouvelles actions de sensibilisations et de mesures de répression.

Dans cette perspective, il a été acté de :

- **Redéfinir en profondeur le modèle de service.**
- **Développer mes collectes sélectives sur l'ensemble du territoire à l'occasion du renouvellement du futur marché de collecte.**

- **Améliorer la qualité des prestations de collecte des dépôts sauvages et des corbeilles** à travers une modernisation et une harmonisation du service sur le territoire, accompagnée d'une complémentarité du service propreté mieux définie entre les villes et Est Ensemble ;
- **Développer le nombre de déchèteries** avec la présence d'au moins 5 « espaces de valorisation modèles » (déchèteries avec espace de réemploi) sur le territoire à horizon 2027 ;
- **Redéfinir le modèle de pré-collecte** et ses conditions de mise en œuvre ;

De multiplier les actions pour accompagner le changement des comportements :

- Mettre en œuvre d'un **projet pédagogique** ambitieux à l'attention des scolaires et périscolaires, du grand public et des acteurs économiques et associatifs ;
- Inciter les acteurs économiques et institutionnels à changer leur comportement avec l'extension de la tarification incitative (**Redevance Spéciale**) ;
- Déployer une **campagne de communication annuelle « Zéro Déchet »** coordonnée avec les villes en conservant une charte graphique commune ;
- Développer la prévention et **verbalisation** des dépôts sauvages.

La Convention Citoyenne locale pour le Climat

Pour construire le futur écologique du territoire, Est Ensemble a souhaité impliquer les habitants du territoire à travers l'organisation d'une **Convention citoyenne locale**. L'objectif : répondre au défi climatique en faisant appel à **l'intelligence collective de citoyens** représentatifs de toute la population. Les sujets à l'ordre du jour de cette convention, qui s'est constituée dès le premier semestre 2021, sont nombreux : gaz à effet de serre, production d'énergie renouvelable, mobilités, etc. Les propositions recueillies auront notamment pour vocation de nourrir le **plan de transition écologique territoriale** (également appelé PCAET) dont l'adoption est prévue en 2022.

« Avec la mise en place d'une gouvernance indépendante, d'un tirage au sort réellement représentatif du territoire, d'une transparence totale des débats et l'exigence que cette assemblée de citoyens produise des propositions sous une forme directement applicable, nous voulons engager notre territoire populaire dans une transition écologique et démocratique concrète et solidaire qui ne peut plus attendre » souligne le président d'Est Ensemble, Patrice Bessac.

Pour la première fois en Île-de-France, 100 citoyennes et citoyens représentatifs de la population d'Est Ensemble ont été tirés au sort pour **réfléchir et trouver des solutions aux problématiques environnementales et sociales du territoire**. Ces 100 citoyennes et citoyens se sont rencontrés pour la première fois les 7, 8 et 9 septembre 2021 lors d'apéros-rencontres dans cinq lieux emblématiques du territoire à Bagnolet, Pantin, Montreuil, Romainville ou encore Bobigny.

Les discussions ont permis de mettre en évidence des **préoccupations communes**, parmi lesquelles le manque d'espaces verts dans les villes, l'insalubrité de certains bâtiments qui entrave la qualité de vie des locataires, la gestion des déchets ou la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Quatre premières sessions de travail se sont tenues sur l'année 2021 pour coconstruire **la chartre pour le climat et la biodiversité** qui verra le jour en 2022.

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

COMPOSITION ET SITUATION GEOGRAPHIQUE

Créée en 2010 en qualité de communauté d'agglomération, Est Ensemble devient en 2016 un Etablissement Public Territorial membre de la Métropole du Grand Paris (EPT n°8). Son territoire est constitué de 9 communes du département de la Seine-Saint-Denis et compte 427 949 habitants en 2021

(source INSEE) pour une superficie d'environ 39,2 km².

Le territoire se caractérise par une population urbaine dense qui ne cesse de s'accroître (presque 11 000 habitants/ km²) où l'habitat collectif est majoritaire (plus de 80%).



	Population 2021	Superficie (km ²)	Densité de population (habitants/km ²)	Taux d'habitat vertical (2019)
Bagnole	35 546	2,6	13 672	85,90%
Bobigny	54 436	6,8	8 005	77,11%
Bondy	54 207	5,5	9 856	70,24%
Le Pré Saint-Gervais	17 557	0,7	25 081	89,71%
Les Lilas	23 533	1,3	18 102	86,89%
Montreuil	110 465	8,9	12 412	82,70%
Noisy-le-Sec	44 353	5,1	8 697	77,02%
Pantin	59 237	5,0	11 847	94,44%
Romainville	28 615	3,4	8 416	78,26%
Total	427 949	39,2	10 917	82,38%

COMPETENCES ET GOUVERNANCE DE LA COLLECTIVITE

Compétences et Gouvernance

L'établissement public territorial Est Ensemble est administré depuis sa création, le 1^{er} janvier 2016, par un conseil de territoire composé de 80 élus femmes et hommes, désignés fin 2020 au sein des conseils municipaux de chacune des neuf communes membres.

Le conseil de territoire est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'Intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées (vote du budget, décisions des investissements, modalités de gestion du service, etc.)

Compétences exercées :

- Cohésion sociale
- Culture
- Sport
- Emploi, formation et insertion
- Développement économique
- Aménagement et déplacements
- Habitat et renouvellement urbain
- Environnement et écologique urbaine
- Déchets
- Eau & assainissement

La Direction de la Prévention et Valorisation des Déchets (DPVD)

Dès sa création, la compétence communément appelée « Déchets » a été transférée à Est Ensemble.

Article 5 des statuts – 13 juin 2012 : « Est Ensemble exerce au titre de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (...) les activités **de traitement des déchets des ménages**, mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri et de stockage qui s'y rapportent. Ces activités portent également sur les autres déchets qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière.

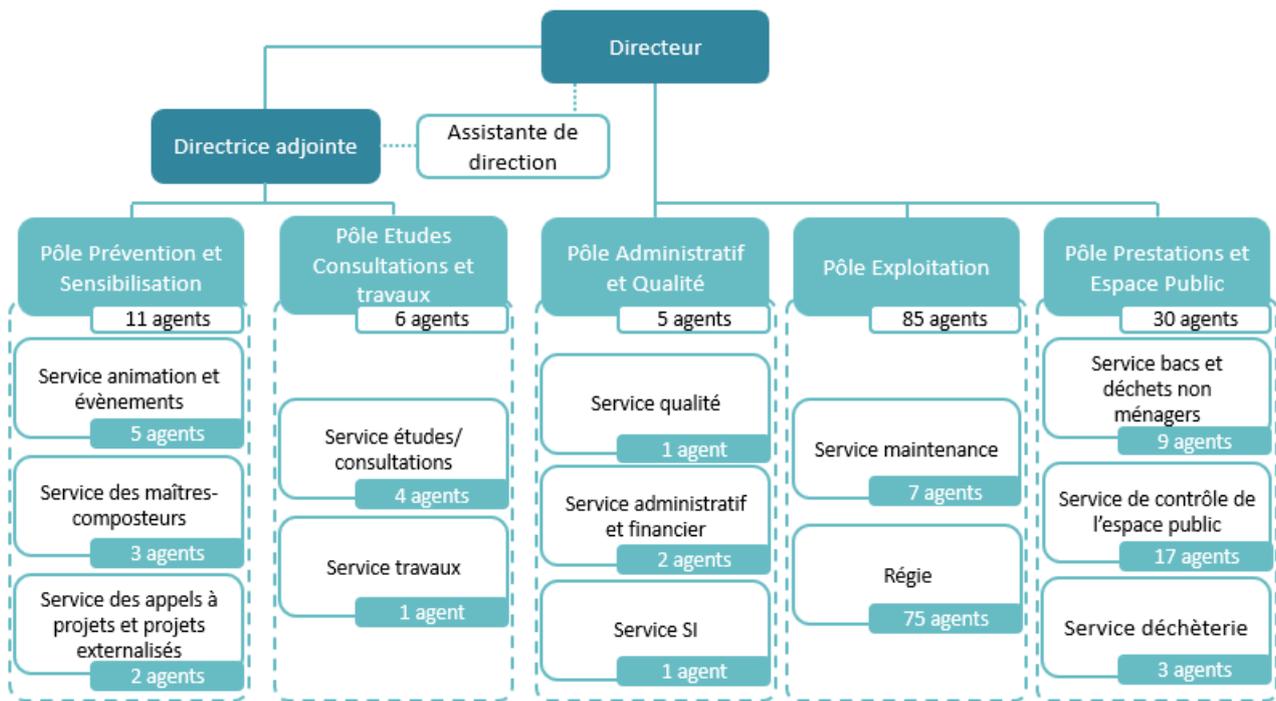
Les activités de **collecte des déchets des ménages** et autres déchets, eu égard à l'ensemble de leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière, y compris les **déchets déposés de façon illicite** en dehors des systèmes de collecte organisée.

Les activités annexes liées aux prestations de collecte et de traitement : **gestion des conteneurs** (bacs), **gestion des déchèteries** et lieux de dépôts liés au recyclage, **collecte des marchés alimentaires**, **collecte et gestion des corbeilles** de rues, **actions liées à la réduction et à la valorisation** des déchets ».

La Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets a donc pour principales missions :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés
- L'évacuation des dépôts sauvages illégaux sur l'espace public
- Le vidage des corbeilles de rues
- La gestion et la maintenance des bacs à ordures et des conteneurs à déchets
- L'exploitation des déchèteries fixes et mobiles
- La valorisation ou le traitement des déchets
- La prévention des déchets et la sensibilisation

Pour mener ses missions, la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets compte environ 140 agents et s'articule autour de 5 pôles.



La Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets (DPVD) s'est restructurée au cours de l'année 2021 pour renforcer la spécialisation des activités et la professionnalisation de la Direction.

Cette réorganisation est le fruit d'un travail de plusieurs mois et s'est déroulée en deux phases :

- La 1^{ère} phase a concerné le pôle Etudes et Stratégie scindé en un pôle Études, Consultations et Travaux, et un pôle Prévention et Sensibilisation;
- La 2^{ème} phase a concerné la mise en place de 2 pôles distincts - un pôle Exploitation et un pôle Espace Public - et la création d'un pôle Administratif et Qualité ;

S

La compétence « traitement » est, quant à elle, déléguée au SYCTOM (l'agence métropolitaine des déchets ménagers) d'Ile de France pour les flux principaux et en prestation pour la majeure partie des flux gérés en déchèterie ou flux spécifiques tels que les déchets diffus spécifiques et les déchets végétaux.

	Ordures ménagères résiduelles		Multi-matériaux et papiers		Emballages en verre recyclable		Déchets apportés en déchèterie	Objets Encombrants	Déchets diffus spécifiques	Déchets végétaux (DV)
	PàP	AV	PàP	AV	PàP	AV	AV	PàP	AV	PàP
Collecte										
Traitement/Tri										

Opérations assurées par EE et/ou en prestation

Opérations déléguées au SYCTOM

AV : point d'apport volontaire // PàP : porte-à-porte

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

LA PRE COLLECTE

L'expertise des locaux

Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets, Est Ensemble s'engage pour accompagner les porteurs de projets immobiliers dans l'étude de la conception des locaux poubelles, ainsi que des autres équipements de gestion des déchets (points d'apport volontaire, abris bacs).

Depuis le début de l'année 2018, la DPVD suit et instruit les permis de construire déposés sur le territoire. A cet effet, Est Ensemble a mis en place une note de préconisations techniques pour la collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés. Actualisée en 2019 en collaboration avec les services des villes et la direction de l'aménagement d'Est Ensemble, la

note est désormais annexée au PLUi, approuvé le 4 février 2020 (<https://www.est-ensemble.fr/plui-approuve>).

Depuis la fin de l'année 2020 et en concordance avec la première phase de la réorganisation de la DPVD, les dossiers de permis de construire des neuf villes, sont instruits par le chargé de mission travaux du Pôle Etudes, Consultations et Travaux (PECT).

En 2021, 679 dossiers de permis de construire ont été traités.

De plus, depuis février 2021, l'EPT Est Ensemble est titulaire du pouvoir de police spécial des déchets ménagers, donnant à l'EPT un pouvoir de réglementation sur la présentation et le remisage des déchets.

Les bacs

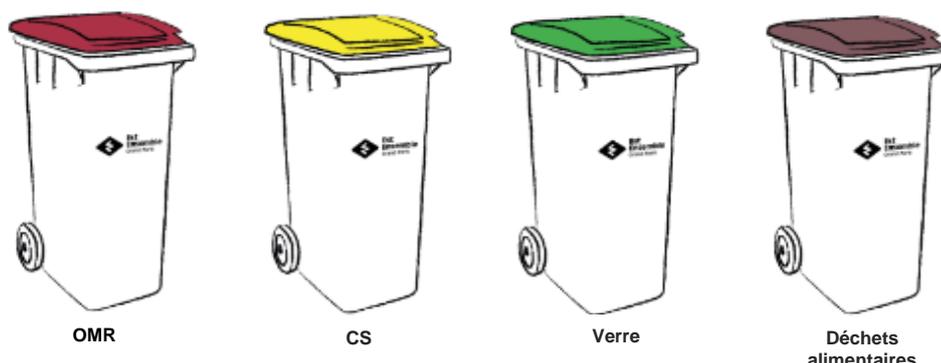
La collecte en porte-à-porte est la plus répandue sur notre territoire (environ 88% de la population desservie), elle est proposée sur les 9 communes pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages. Une collecte de verre en porte-à-porte existe dans certains quartiers de plusieurs communes (Bobigny, Bondy, Pantin, Romainville).

Depuis 2020, Est Ensemble dispose d'un contrat avec la société SULO pour la fourniture, la distribution et la maintenance des bacs roulants (Marché notifié en décembre 2019 pour une fin en décembre 2023)

Depuis 2012, tous les bacs fournis sur le territoire répondent au code couleur suivant :

- Cuve gris anthracite pour les particuliers et vert olive pour les entreprises
- Couvercle grenat, jaune ou vert selon le flux.

Un programme d'harmonisation des bacs du territoire était planifié sur une durée de 3 ans. La campagne de l'année 2018 s'est déroulée sur Bobigny et Bagnolet. Les campagnes prévues en 2019 et 2020 sur le reste du territoire ont été ajournées depuis l'annonce des directives européennes.



Nombre de bacs	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Multi-matériaux et Papiers	Emballages en Verre Recyclables
Habitants	67 486	42 794	12 159
Non Ménager	13 212	5 360	1 055

Est Ensemble prend en charge la fourniture et la réparation des bacs auprès des habitants et des entreprises qui en font la demande.

L'activité Maintenance est réalisée en régie. La régie a pour missions de gérer les prêts de bacs dans le cadre de manifestations, d'événements (brocantes, fêtes de quartier...) ou de chantiers. Elle gère les dysfonctionnements et le nettoyage des colonnes ou trappes d'apport volontaire. La régie maintenance dispose d'un stock de bacs spécifiques, reconnaissables grâce à leurs cuves rouges qu'elle met à disposition des villes selon leurs besoins.



Les points d'apport volontaire

En complément de la collecte en porte-à-porte, un réseau d'un peu plus d'un millier de points d'apport volontaire (PAV) est implanté sur le territoire (bornes enterrées ou aériennes). La collecte en point d'apport volontaire concerne 12% des habitants du territoire (OM et MM), et plus de 60% des habitants pour la collecte du verre.

Est Ensemble a contractualisé avec la société SULO (ex-TEMACO) depuis le mois de mars 2020 jusqu'en septembre 2023.

Le nombre de points d'apport volontaire a augmenté de +2% sur l'année 2021 par rapport à 2020.

Est Ensemble **encadre le déploiement des points d'apport volontaire par une convention** de fourniture, pose, gestion, entretien et maintenance des équipements.

Ce document renseigne l'ensemble des acteurs du projet et précise les responsabilités de chaque entité.

A la charge d'Est Ensemble :

- Fourniture, livraison, pose et mise en service
- Campagne de sensibilisation et d'information (habitants, gardiens)
- Opération de maintenance préventive (1 fois par an)
- Réparation et remplacement de nouvelles pièces mécaniques/stickers consignes



- Lavage, nettoyage et désinfection des cuves (1 fois par an)

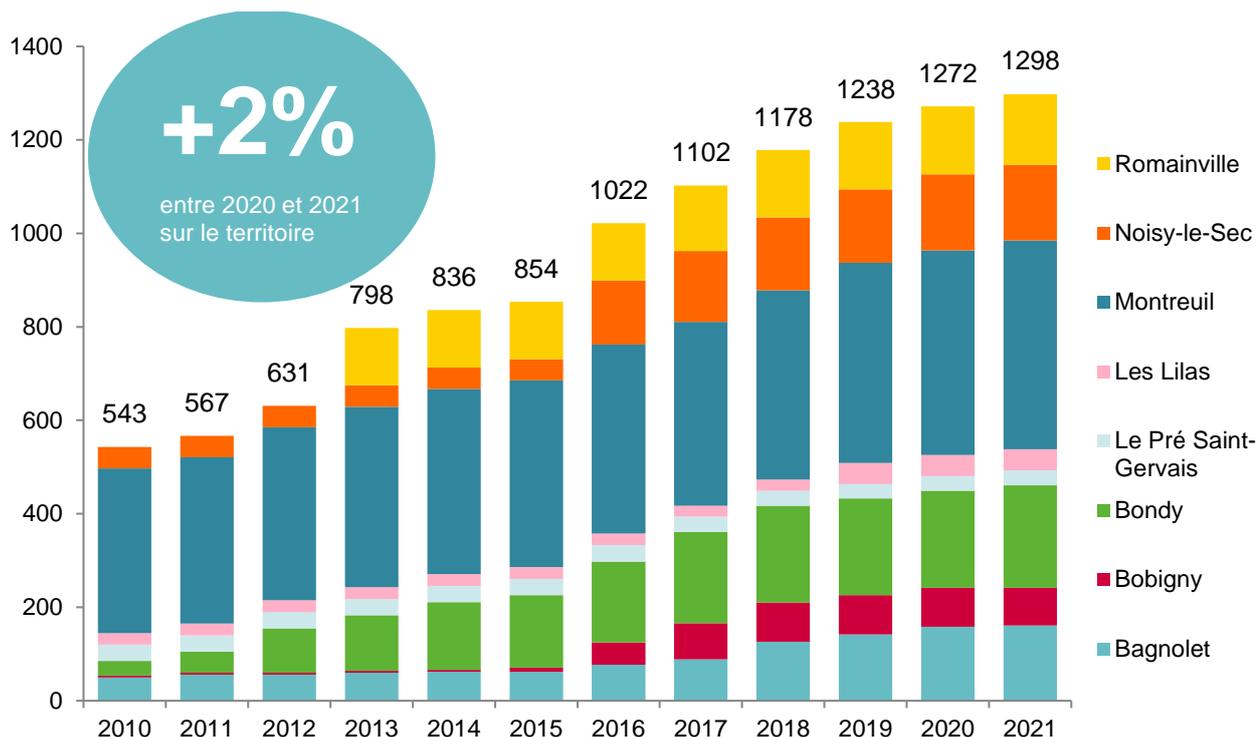
A la charge du porteur de projet :

- Génie civil (fosses, remblaiements et finitions autour des PAVE après la pose)
- Sondage, dévoiement de réseaux

A la charge du bailleur ou de la copropriété :

- Propreté des PAVE dans un rayon de 2 mètres autour de la bordure de la plateforme
- Retrait des objets encombrants déposés sur et autour des colonnes.

Evolution du nombre de points d'apport volontaire et répartition



Au terme de l'année 2021, le réseau de collecte par aspiration pneumatique des ordures ménagères et de la collecte Multi matériaux sur la ville de Romainville compte 151 bornes de collecte.



Le premier bilan technique et financier a été réalisé en 2020.

À la suite de ce bilan, Est Ensemble a mandaté en 2021 un bureau d'études externe afin de dresser un état des lieux précis, un benchmark ainsi qu'une étude des perspectives et de scénarii pour réévaluer la pertinence de conserver ce système pour la desserte des quartiers de la ville de Romainville. Les résultats de l'audit technique et financier seront présentés dans le rapport de 2022.

Il a été mis en exergue que ce mode de collecte :

- Implique des coûts très élevés en investissement comme en exploitation. En 2021, le coût de la collecte pneumatique s'est élevé à 985 752 € TTC. (50% Investissement/ 50% Fonctionnement);
- Qu'il engendre un problème endémique de dépôts sauvages ;
- Que la valorisation de la collecte sélective n'est pas performante voire impossible ;

En parallèle de ces éléments techniques, la ville de Romainville en collaboration avec les services de la DPVD d'Est Ensemble, a réalisé, fin 2021, un audit citoyen, moyennant un questionnaire en ligne mis à disposition des habitants de la commune.

Sur 272 réponses reçues (soit environ 7 % des logements desservis par la CPOM), il en ressort que :

- 62% des usagers desservis sont insatisfaits du système, 4% sont neutres et 35% sont satisfaits;
- 75% utilisent des sacs de 30 L (soit inadaptés aux opercules du système CPOM).

LA COLLECTE

Quel que soit le mode de collecte, en porte-à-porte ou en point d'apport volontaire, le territoire d'Est Ensemble est divisé en 3 lots géographiques. Chacun de ces lots a fait l'objet d'un marché public fin 2017 (mis en place le 2 octobre 2017) pour une durée de 5 ans.

Les 3 prestataires retenus (OTUS, SEPUR et SUEZ) collectent les ordures ménagères résiduelles, les emballages, le verre, les encombrants et les collectes spécifiques du lot qui leur a été attribué.

La régie d'Est Ensemble prend en charge la majorité des collectes de dépôts sauvages du territoire et du vidage des corbeilles.

		OMR + MMP + Verre (PàP + PAV)	Déchets Verts (DV)	Encombrants (OE)	Dépôts sauvages (DS)	Corbeilles de rue (CR)
Lot 1	Romainville	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
	Les Lilas	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
	Pantin	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS
	Le Pré Saint-Gervais	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
Lot 2	Bondy	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR
	Noisy-le-Sec	SEPUR	SEPUR	SEPUR	REGIE	SEPUR
	Bobigny	SEPUR	SEPUR	SEPUR	REGIE	REGIE
Lot 3	Bagnolet	SUEZ	SUEZ	SUEZ	REGIE	REGIE
	Montreuil	SUEZ	SUEZ	SUEZ	SUEZ	REGIE

La collecte des déchets ménagers

Les collectes traditionnelles

Quel que soit le lot, les fréquences de collecte varient selon les flux, elles sont harmonisées sur le territoire.

Les fréquences de collecte sont identiques à l'année passée.

	Ordures Ménagères Résiduelles	Multi-Matériaux et Papier	Emballages en Verre Recyclables	Encombrants	Déchets végétaux
Lot 1	C2 à C3* / Bacs ou points d'aspiration**	C1 / Bacs ou points d'aspiration**	C1 / Bacs ou PAV	C0,5 à C1 / Porte-à-porte	C1 (de mi-mars à fin novembre) / Porte-à-porte en zone pavillonnaire
Lot 2	C2 à C4* / Bacs ou PAVE	C1 / Bacs ou PAV	C1 / Bacs ou PAV		
Lot 3	C2 à C3* / Bacs ou PAVE	C1 / Bacs ou PAVE	PAV		

*C2 pour les zones d'habitats majoritairement pavillonnaires individuels et petits collectifs

C3 ou C4 pour les zones d'habitats majoritairement (grand) collectif

**Quartier de Romainville desservi par un système de collecte par aspiration pneumatique.

Les dépôts sauvages

Sur notre territoire, est considéré comme dépôt sauvage tout dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelconque nature sur la voie publique en dehors des plages horaires de collecte ou hors des contenants prévus à cet effet. Des équipes dédiées débarrassent quotidiennement le flux constant de déchets déposés sur la voirie.

Une équipe de contrôleurs (CSCEP) non assermentés effectue ponctuellement des enquêtes en collaboration avec les services des villes (Brigades propreté, police municipale ...) pour identifier les contrevenants.

Une prestation de collecte spécifique pour les déchets d'amiante a été contractualisée pour l'année 2021 auprès de la société CARDEM - COLOMBO pour gérer la collecte de ces déchets et leur traitement. Sur l'année, **ce sont 2,4 tonnes de déchets amiantés**, déposés illégalement sur la voie publique, qui ont été conditionnées, évacuées et traitées.



La collecte des déchets alimentaires

Est Ensemble et le SYCTOM poursuivent l'expérimentation de la collecte à la source des biodéchets avec pour objectifs de réduire le volume de déchets ultimes produits sur le territoire. Ces déchets sont traités et valorisés en méthanisation pour produire du méthane et du compost.

Cette expérimentation concerne :

- **Des gros producteurs** qui se sont portés volontaires : établissements scolaires, marchés forains, maisons de retraite et cuisines centrales.
- **Un quartier de Romainville** « Bas Pays » où tout le monde trie : habitants, commerçants et administrations (environ 6 000 personnes)

Avec la **loi Grenelle 2 de 2010**, les producteurs de déchets alimentaires de plus de 10 tonnes par an ont l'obligation depuis 2016 de trier et de procéder à une valorisation biologique de leurs déchets (pour un établissement scolaire cela représente 400 repas/jour ou un marché alimentaire comprenant 25 étals).

Le code de l'environnement prévoit qu'au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets (Article L541-21-1). La loi AGEC abaisse le seuil réglementaire d'obligation de valorisation des **biodéchets** à 5 tonnes/an.

Financée par le SYCTOM, l'entreprise « Moulinot », spécialisée dans la gestion des déchets alimentaires, est chargée d'organiser l'activité de collecte des déchets de l'expérimentation (planification des tournées, entretien des véhicules, contrôle du bon déroulement de chaque tournée etc.).

Le bureau d'études « les Alchimistes » a été mandaté, de septembre à décembre 2021, afin de mener des enquêtes terrains auprès des producteurs non ménagers du territoire. Leurs objectifs étaient de vérifier le dispositif de tri des déchets alimentaires au sein des établissements, d'identifier et lever les freins potentiels à la mise en place de cette collecte, de sensibiliser et former le personnel en cas d'erreurs constatées.

En parallèle, les Alchimistes ont analysé les données de collecte (volumes collectés et incidents de collecte) afin de compléter notre compréhension du dispositif de tri mis en place et de mesurer l'impact des visites.

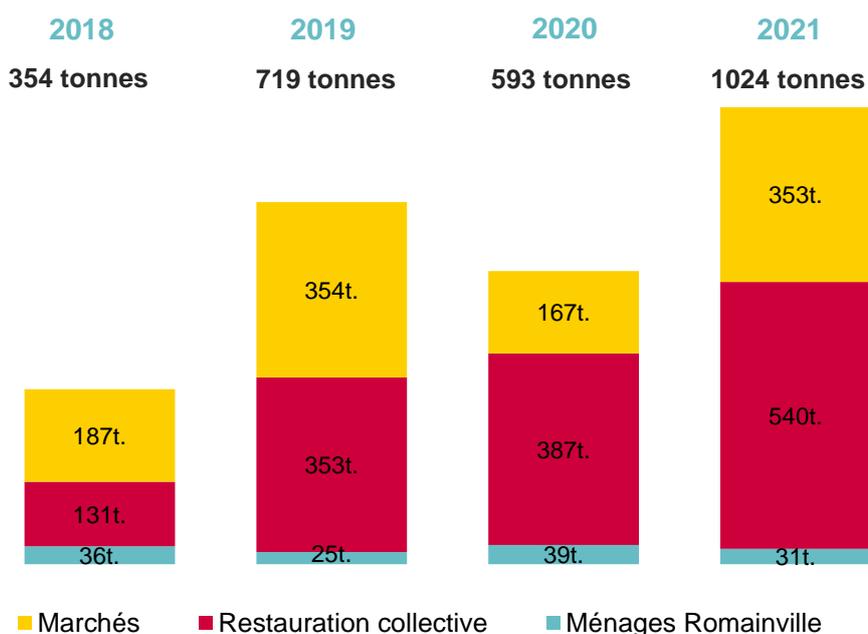
Les principales conclusions de l'étude :

- Sur la majorité des sites, plus de 95% du gisement était trié et collecté ;
- Le taux d'incident de collecte est en diminution sur 2021 : 32% au premier trimestre contre 23% au dernier trimestre de l'année 2021 ;
- Fortes disparités dans les dispositifs de tri. L'organisation opérationnelle et le matériel de tri varient selon les établissements et la typologie de producteurs ;

Plusieurs actions à mettre en œuvre en ont découlé :

- L'organisation de réunions d'information et de sensibilisation avec les élus aux commerces, les référents des villes,
- Un renforcement de la sensibilisation auprès des acteurs en charge des marchés alimentaires (via les prestations proposées par le SYCTOM),
- La mise en place d'un accompagnement pour le montage de dossiers de demande de subvention pour équiper les écoles de tables de tri,
- Le lancement d'un marché de sensibilisation au tri des déchets alimentaires pour accompagner les actions mises en place par les producteurs non ménagers,
- Changer le coloris de la cuve des bacs de DA pour éviter toute confusion avec les bacs à ordures ménagères.

Evolution des tonnages de déchets alimentaires



En 2021, 195 établissements (soit 122 écoles maternelles et élémentaires, 27 lycées/collèges, 10 marchés et 36 autres établissements) ainsi que 6 000 habitants du quartier des Bas-Pays de la commune de Romainville font partie du dispositif.

	Ecoles	Collèges	Lycées	Marchés	Autres établissements	Total
Evolution 2021 vs 2020	149%	83%	14%	25%	44%	91%
2021	122	11	16	10	36	195
2020	49	6	14	8	25	102
2019	33	5	9	8	19	74
2018	14	0	4	7	17	42

La collecte des textiles

La collecte textile a été mise en place dès 2011 par Est Ensemble. 3 organismes gèrent les bornes situées sur l'espace public du territoire :

- Le Relais 75 à Pantin,
- Le Relais Nord-Est - Île de France à Bobigny, Noisy-le-Sec, Bagnolet, Montreuil, Bondy,
- Eco-textile à Bobigny,

Il existe également des bornes sur le domaine privé qui ne relèvent pas de la compétence d'Est Ensemble.

163 bornes sont actuellement installées sur le territoire, 102 d'entre elles le sont sur l'espace public.

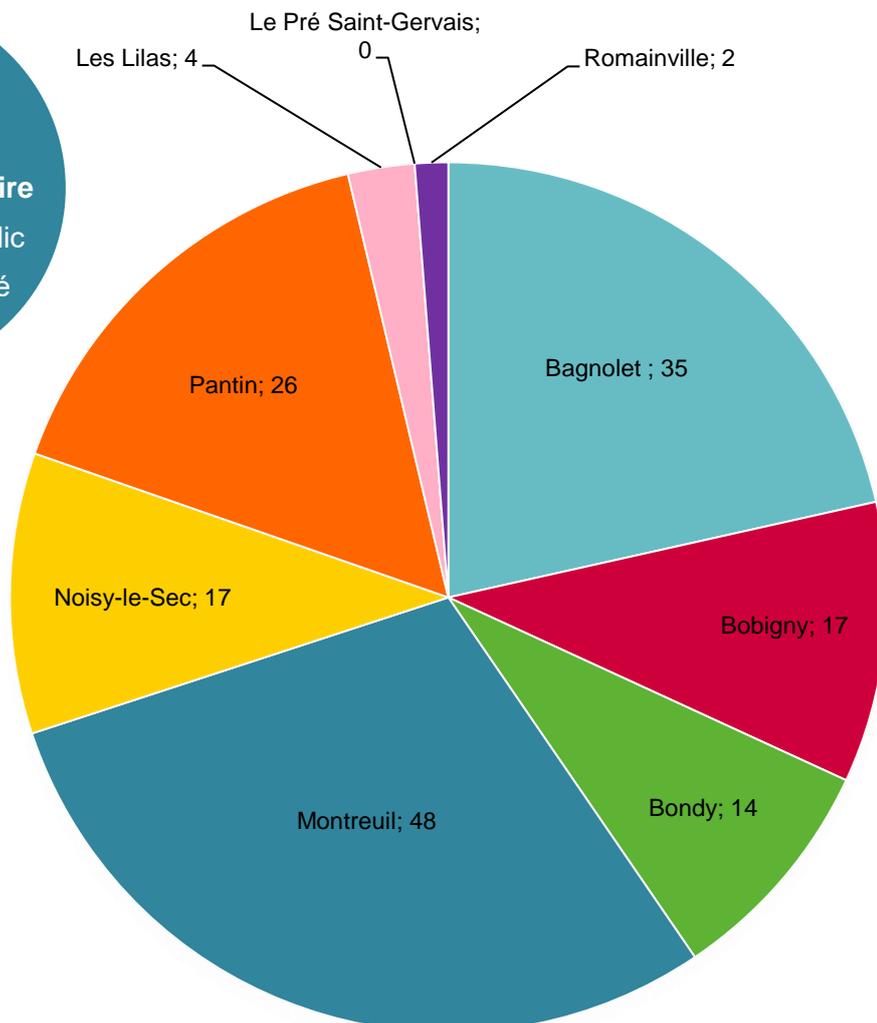
Les 102 bornes situées sur l'espace public ont permis la collecte de 460 tonnes de textile (vs 330 tonnes en 2020).

En triant les vêtements, les citoyens participent à la préservation des ressources et contribuent aussi à **l'insertion de personnes en difficulté**.



Répartition des bornes textiles sur le territoire d'Est Ensemble

163
Bornes sur le territoire
102 sur l'espace public
61 sur l'espace privé



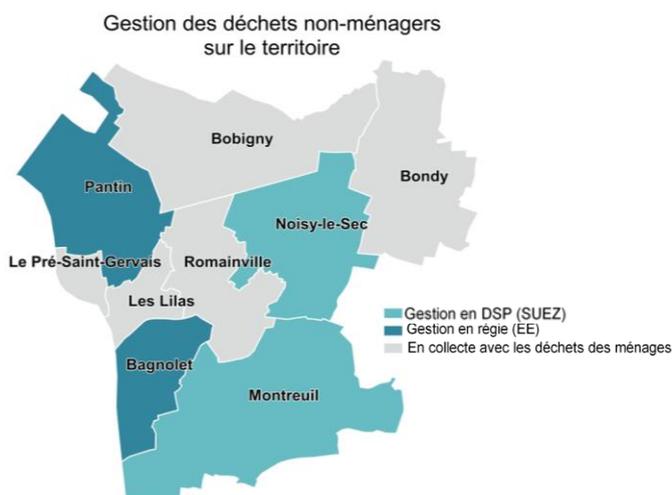
La collecte des déchets non-ménagers

Les déchets des commerçants, artisans et administrations, assimilables par leur nature et leur quantité à ceux des ménages, sont collectés avec les déchets des ménages. La tarification incitative est en vigueur sur 4 communes du territoire.

Deux d'entre elles, Pantin et Bagnole, sont gérées en redevance spéciale par nos équipes. La gestion des deux autres villes, Noisy-le-Sec et Montreuil, est déléguée au prestataire SUEZ qui se charge de la collecte, du traitement des déchets non ménagers et de la facturation de ce service aux professionnels.

Pour atteindre l'objectif ambitieux qu'Est Ensemble s'est fixé dans le cadre de son plan Zéro Déchet : moins 20% à l'horizon 2025 et afin de responsabiliser davantage les entreprises locales et les inciter à un comportement écocitoyen, **Est Ensemble a choisi de déployer la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2022.**

Les professionnels dont la collecte des déchets est assurée par le service public seront facturés en fonction de la quantité d'ordures ménagères produites. La redevance spéciale permet d'inciter les professionnels à trier leurs déchets.



	Redevance spéciale			DSP		
	Bagnole	Pantin	Total	Montreuil	Noisy-le-Sec	Total*
Total contrats en 2021	202	143	345	820	244	1064
Contrats résiliés en 2021	10	6	16	52	12	64
Contrats signés en 2021	19	11	30	79	23	92
Montant facturé en 2021(TTC)	105 640 €	424 563 €	530 203 €	2 013 600 €	503 400€	2 517 000€

* Géré et facturé par la Délégation de Service Public (SUEZ).

Nombre de bacs	RS	DSP
Total Bacs	591	1 992
Ordures ménagères résiduelles assimilées	591	1 375
Carton	-	467
Papier	-	135
Biodéchets	-	15

Déchèteries fixes et déchèteries mobiles

Déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Les deux déchèteries fixes, situées à Montreuil et à Bondy, sont gérées par Est Ensemble et accessibles aux habitants du territoire. Elles sont interdites aux professionnels, commerçants et artisans (cf. le guide des déchèteries dans les annexes).

	Déchèteries gérées par Est Ensemble	
Ville	Bondy	Montreuil
Adresse	84 Avenue du 14 juillet	127 rue Pierre de Montreuil
Jours d'ouverture	Lundi au samedi : 9h et 19h Dimanche : 9h00 à 12h30 Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai	Lundi au vendredi : 12h30 à 19h Samedi : 10h à 19h Dimanche et jours fériés : 9h à 13h Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai
Accès des professionnels	Non	
"Haut de quai" : mode d'exploitation	SUEZ	Régie
"Bas de quai" : mode d'exploitation	SUEZ*	

Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants

Les particuliers d'Est Ensemble peuvent également se rendre à la déchèterie gérée par le **SYCTOM**, 62 rue Anatole France, à Romainville.

Grâce à un partenariat avec la **ville de Paris**, tous les habitants d'Est Ensemble peuvent aussi profiter des espaces de tri municipaux de la **porte des Lilas** et de la **porte de Pantin**.

	Déchèterie du SYCTOM	Déchèterie de la ville de Paris	
Ville	Romainville	Paris	
Adresse	62 Rue Anatole France	11 rue Paul Meurice (Porte des Lilas)	5 bis place de la Porte de Pantin
Jours d'ouverture	du 1er octobre au 31 avril lundi au samedi 8h à 19h45 du 2 mai au 30 septembre lundi au samedi 8h à 20h45 Les dimanches et jours fériés de 8h à 16h45 Fermé le 1 ^{er} mai	du lundi au dimanche 9:30 à 19:00 Fermé le 1 ^{er} mai	

Déchèteries mobiles gérées par Est Ensemble

La déchèterie mobile est un dispositif de collecte de proximité au cœur des villes. C'est une installation éphémère d'une demi-journée sur l'espace public.

Le service de déchèterie mobile est assuré par le prestataire SUEZ dans le cadre d'un marché à bons de commande (installation du matériel, exploitation, RH).

En 2021, 5 déchèteries mobiles étaient en exploitation à raison d'un samedi par mois de 9h à 13h sur les villes suivantes :

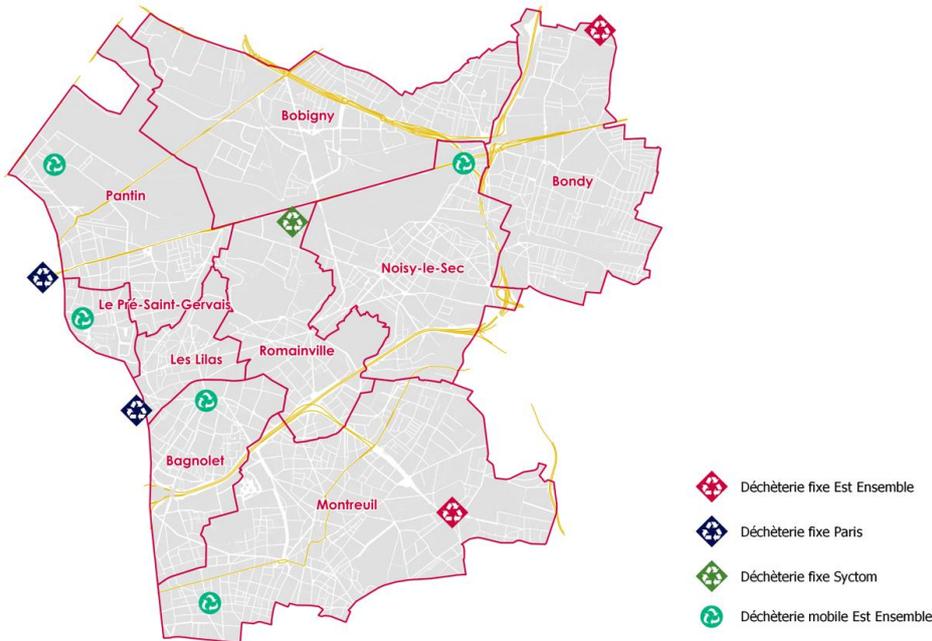
- Le Pré Saint-Gervais > 1^{er} samedi du mois (prestation arrêtée sur la ville en août 2021)
- Pantin > 2^{ème} samedi du mois
- Bagnolet > 3^{ème} samedi du mois
- Montreuil > 4^{ème} samedi du mois
- Noisy-le-Sec > 3^{ème} samedi du mois



Nature des déchets collectés

Encombrants, déchets verts, cartons, déchets dangereux spécifiques, DEEE, bois, meubles, cartons, lampes/néons, gravats. Un espace de « recyclerie » est également proposé pour offrir une seconde vie aux objets.

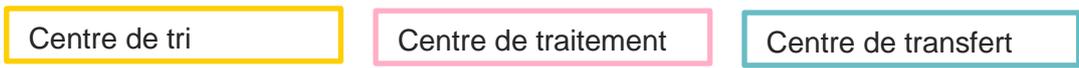
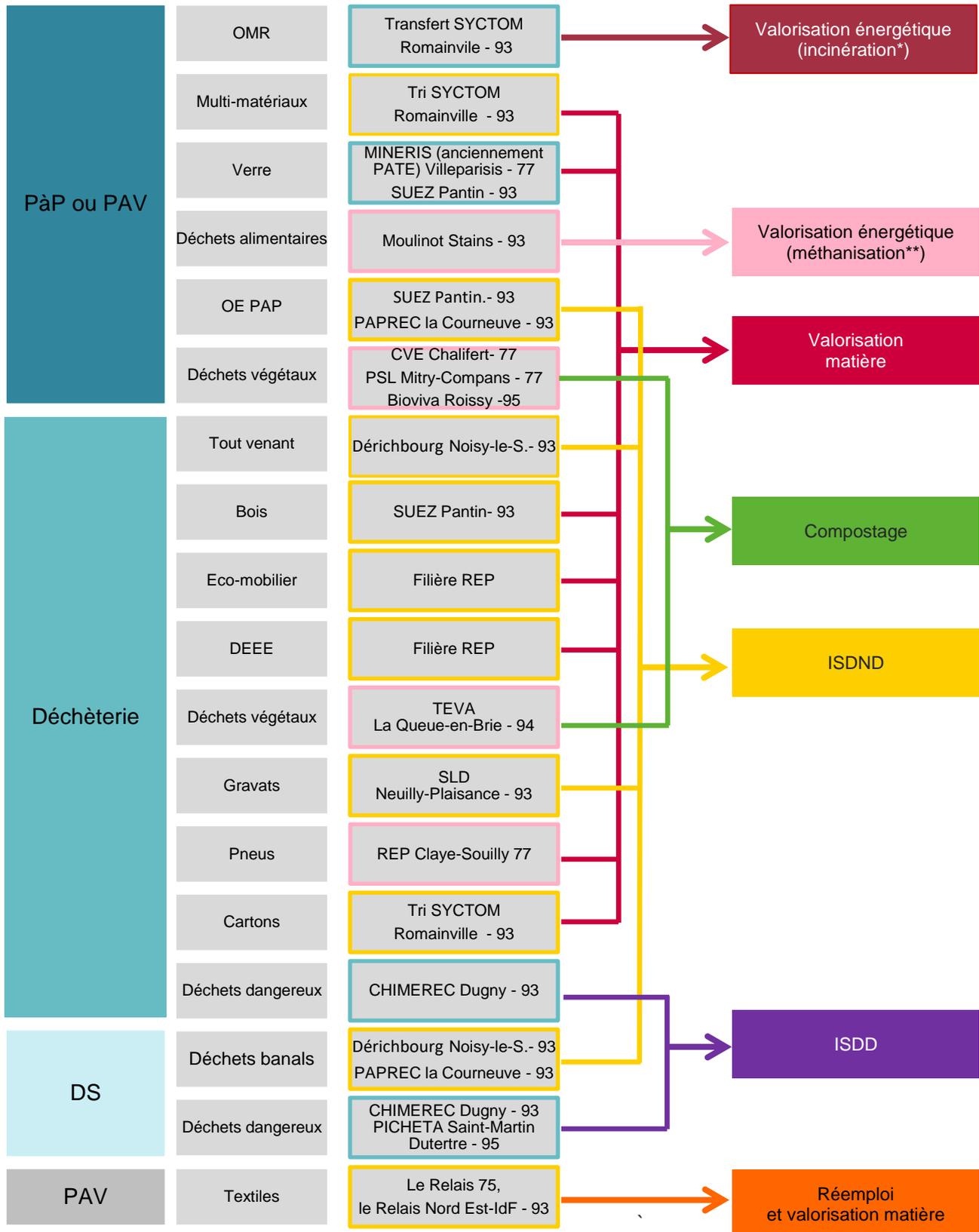
Carte du réseau de déchèterie accessible aux habitants d'Est Ensemble



Une étude a été lancée pour définir un schéma directeur des déchèteries afin de mieux couvrir les besoins du territoire. Elle doit déterminer :

- Le nombre de déchèteries à implanter
- Les zones d'implantation prioritaire
- Le type/modèle de déchèterie
- La ou les cibles en termes d'utilisateurs et modalités d'acceptation des déchets.

LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION



* et enfouissement
** et compostage

L'INFORMATION

Télé-accueil permanence téléphonique

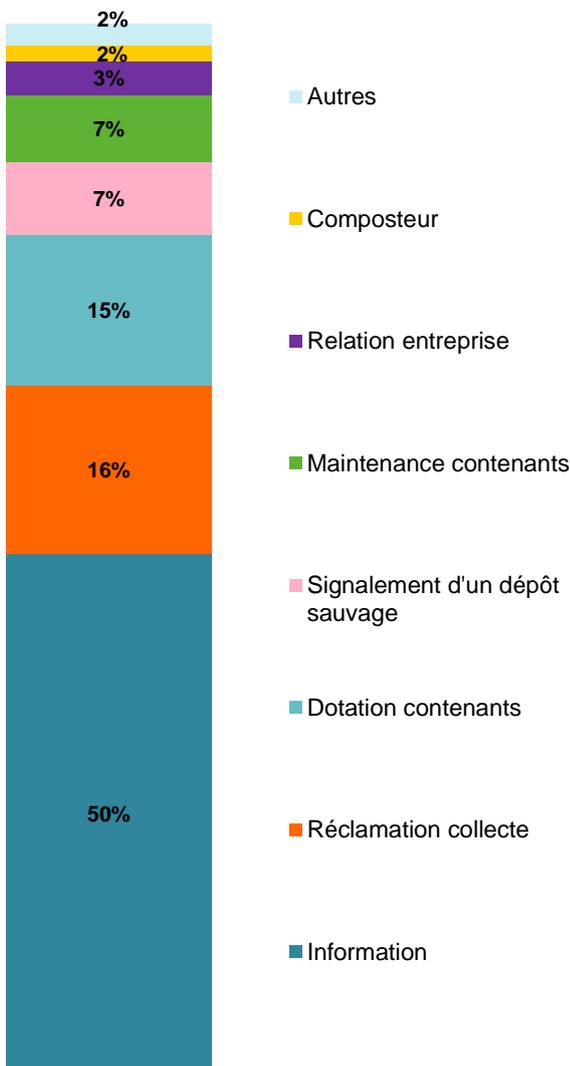
Le télé-accueil est une plate-forme téléphonique mise en place le 1^{er} décembre 2011 pour répondre aux demandes de renseignements et aux divers signalements des usagers (dépôts sauvages, réclamations sur la collecte, informations sur le tri, demandes de bacs...) des 9 villes quel que soit le prestataire ou le mode de collecte.

Pour toutes questions ou signalements, le numéro Info déchets est ouvert de 8h30 à 18h00 du lundi au jeudi et de 8h30 à 17h le vendredi. L'appel est gratuit depuis les postes fixes ou mobiles.

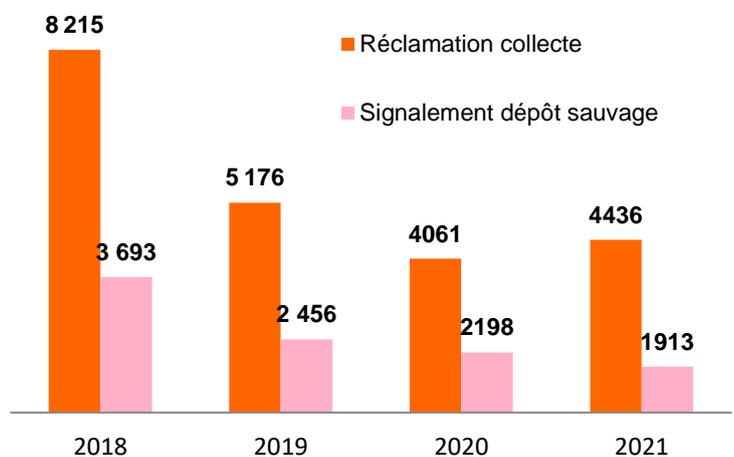
En 2021, le télé-accueil a répondu à 27 237 appels avec un temps moyen de conversation de 2min14 et un taux de réponse de 76% (35 723 reçus).

Les signalements pour dépôts sauvages baissent pour la 4^{ème} année consécutive (-12% vs 2020). En revanche, le nombre d'appels concernant les réclamations de collecte a augmenté de 9%.

Répartition des appels par type de demandes en 2021



Evolution des réclamations de collecte et des signalements de dépôts sauvages

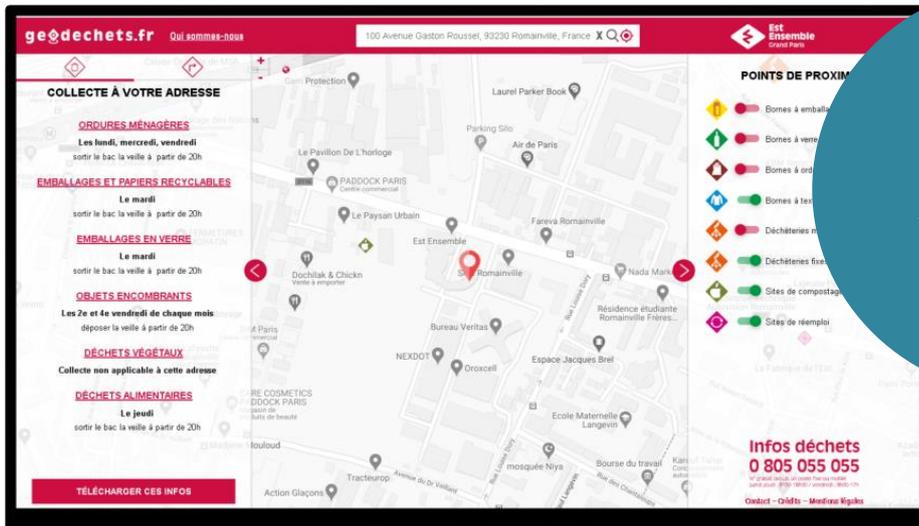


Carte interactive Géo-déchets

Depuis le 15 septembre 2017, Est Ensemble met à la disposition des usagers un service web d'informations personnalisées sur les déchets : geodechets.fr.

Ce service recense :

- Les modalités de collecte en porte-à-porte (jours de collecte, horaire de sortie des déchets selon les collectes ...)
- Les emplacements de tous les points d'apport volontaire des déchets (ex : déchèteries, bornes textiles, composteurs de quartier, sites de réemploi, etc.)



17 611
visites en 2021

-17,6%
versus 2020

Application « Montri »

L'application « Montri », téléchargeable gratuitement, a pour objectifs de permettre au territoire d'améliorer sa performance de tri et d'optimiser la gestion des déchets en proposant aux habitants un outil simple et pédagogique permettant de trouver les points de collecte les plus proches et de scanner un article pour en connaître les consignes de tri.



Une expérimentation a été réalisée, fin mai 2021, sur quelques bornes d'apports volontaires de 3 communes (Bondy, Noisy-le-Sec et Montreuil).

36 boîtiers « Montri », permettant le scan du code-barre des emballages, ont été installés sur des bornes d'apports volontaire. Lors d'un scan d'un produit, l'application indique à l'utilisateur si ce dernier est bien recyclable.

Pour accompagner ce dispositif expérimental, une campagne de sensibilisation a été organisée. Des boîtages de flyers « Montri », des pieds d'immeubles et des stands ont eu lieu sur les 3 communes.



Les actions de sensibilisation « Montri » ont continué sur l'ensemble du territoire lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets avec des points de distribution de flyers, 4 événements dans des centres commerciaux et un affichage sur le flanc des bennes de collecte des déchets.

Malgré les actions de communication, le déploiement de l'application « Montri » est resté très confidentiel :

- 723 téléchargements sur les 6 premiers mois de l'expérimentation ;
- 196 utilisateurs actifs fin 2021 ;

L'expérimentation, l'implantation de boîtiers sur les bornes d'apport volontaire enterrées, s'est avérée peu concluante. Cette partie de l'expérimentation sera arrêtée.

Toutefois, Est Ensemble a choisi de poursuivre les actions de communication et de sensibilisation pour accompagner le déploiement de l'application et du site web « Montri ».



Autres outils de communication

Le service Communication d'Est Ensemble réalise et diffuse les actions et services déployés par la Direction de la Prévention et de Valorisation des Déchets :

- Campagnes de communication : collecte des sapins de Noël, informations sur nos équipements, évènementiels, etc.
- Dépliants / flyers dédiés : plannings des collectes des déchets encombrants, guides des déchèteries, kit de compostage, mode d'emploi du tri des textiles, mémo tri, etc.
- Magazines / Site internet / Réseaux sociaux : partage des nouvelles actions, projets, informations généralistes sur les services déployés, conseils pratiques sur la réduction des déchets, etc.



L'espace « Agenda » du site internet de l'EPT, permet à chacun de retrouver les événements ou animations proposés autour de la prévention et de la réduction des déchets : est-ensemble.fr/agenda-zéro-déchets.

	<p>mercredi 6 juin et le dimanche 06 14h à 18h Collecte d'objets par Emmaüs Coup de main Atelier de construction de jouets en bois par La Recyclerie de La Noue</p> <p>Mercredi 24 août de 14h à 18h Collecte d'objets par Emmaüs Coup de main Atelier de bricolage-recup par Plk Plk</p> <p>NE JETEZ PLUS DONNEZ ET ACHETEZ SOLIDAIRE</p> <p>Les associations Ressourceries, recycleries et Emmaüs du territoire d'Est-Ensemble se sont rassemblées pour venir collecter en pied d'immeuble et vous aider à désencombrer vos appartements !</p> <p>L'objectif est de donner une seconde vie à tous vos objets du quotidien : vêtements, meubles (sauf matelas), appareils électriques, livres, jouets, outillages, bibelots, vaisselles etc, même usés, à réparer ou en panne !</p>	
<p>Cantine de Quartier</p> <p>Cantine de quartier ouverte à tous & toutes !</p>	<p>Ressourcerie Éphémère</p> <p>Collecte en pied d'immeuble et ateliers de création à la Cité Rabelais.</p>	<p>Marché de fruits et légumes à prix libre</p> <p>Venez faire votre marché à prix libre !</p>
<p>9 octobre 2021 - 4 février 2023, les samedis</p> <p>2 rue de la Montagne Pierreuse Montreuil</p>	<p>8 juin - 12 octobre, les mercredis</p> <p>4 rue des Sept Arpents Pré Saint Gervais</p>	<p>14 septembre 2021 - 13 janvier 2023</p> <p>2 rue de la Montagne Pierreuse Montreuil</p>

SENSIBILISATION ET PREVENTION

LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

Est Ensemble met en œuvre des actions de prévention des déchets depuis sa création. Dès 2012, un accord-cadre avec l'ADEME est signé pour la mise en œuvre du "Programme Local de Prévention des Déchets" (PLPD) d'une durée de 5 ans. Est Ensemble a souhaité poursuivre et amplifier ces actions à travers la mise en œuvre du plan d'actions qui s'appuie en partie sur l'appel à projets «Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (depuis 2014).

L'intégralité des actions de sensibilisation d'Est Ensemble, que ce soit le soutien financier à des projets de réduction de déchets, la promotion du compostage ou la sensibilisation des scolaires et du grand public, a pour objectif de contribuer aux efforts de réduction des déchets sur le territoire.

L'appel à projets Zéro Déchet

Pour compléter l'offre de sensibilisation interne et pour accompagner les initiatives civiles de prévention des déchets sur le territoire, Est Ensemble soutient depuis 2014 des associations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire œuvrant dans le domaine de la prévention et de la réduction des déchets. Sont éligibles : les associations, les SCOP, SCIC, mutuelles, fondations et entreprises agréées "ESS".



La session d'appel à projets se déroule habituellement sur une année (de juin à juin n+1). La crise sanitaire nous a amené à aménager la session 2020 de manière à ne pas pénaliser les lauréats qui ont vu leur activité s'arrêter pendant plusieurs mois. Ainsi, les projets lauréats de l'AP 2020 ont été mis en œuvre à partir de juin 2020 et jusqu'en décembre 2021. 20 projets lauréats des appels à projets de 2020 ont été déployés en 2021, représentant un budget de 419 234 €.

Thématique	Nombre de projets	Public ciblé
Gaspillage alimentaire	5	Entreprises / Grand public / Scolaire
Réemploi	4	Grand public
Tri	2	Grand public
Prévention des déchets /éco-consommation	8	Grand public
Compostage	1	Grand public/Scolaire

En 2021, deux autres appels à projets ont été lancés :

✓ L'appel à projets Zéro Déchet 2021 : les 29 structures lauréates, avec une subvention totale de 449 971 € ont déployé 22 projets. Ces projets ont démarré en décembre 2021 pour une durée de 18 à 24 mois selon les projets.



✓ L'appel à projets compostage : 3 projets lauréats portés par 2 associations ont été retenus pour un montant total de 144 540 €. Leurs actions se sont déroulées entre 2021 et 2022.

A partir de 2022, les appels à projets seront regroupés sous un nouveau dispositif : le Fonds Zéro Déchet. Ce dispositif offre plus de souplesse pour les demandes de subvention et la mise en œuvre des projets en permettant aux structures de déposer leurs dossiers tout au long de l'année.



LA PREVENTION

Le compostage

Dans le cadre de ses actions de prévention, Est Ensemble mène des actions de promotion et déploiement du compostage :

- **Formation** des habitants au compostage
- **Équipement** des foyers en composteur individuel ou **installation** de sites de compostage partagés (composteurs en copropriété, sur des établissements scolaires, composteurs de quartier ...)
- **Sensibilisation** du grand public au compostage lors d'évènement dans les villes du territoire.

Les formations et équipements sont accessibles gratuitement pour les habitants du territoire.

Formations au compostage

3 niveaux de formations existent :

- **Composteurs individuels** : Devenir autonome sur la gestion d'un composteur individuel (2 heures)
- **Référents de sites** : Acquérir les connaissances en compostage pour devenir référent de site de compostage partagé (1 jour)
- **Guides composteurs** : Acquérir des connaissances poussées en compostage (3 jours)

Formations dispensées	Nombre de participants en 2021
Composteurs individuels	302
Référents de sites	143
Guides composteurs	35

143 personnes ont été formées en session « **Référent de site de compostage partagé** », 53 d'entre elles par le SYCTOM et 90 par les équipes d'Est Ensemble. Elles sont par la suite devenues référents sur leurs sites de compostage respectifs en pieds d'immeubles, dans un établissement ou en quartier.



De plus, 35 personnes ont été formées comme « **Guide Composteurs** » lors de sessions de 3 jours. L'objectif de cette formation est de disposer sur le territoire d'un réseau de personnes ressources avec un niveau de compétence renforcé en compostage.

Le renforcement du réseau de compostage, qu'il soit individuel ou collectif, permet d'accroître le détournement de la fraction fermentescible des ordures ménagères de l'incinération.

Recensement en 2021 du nombre de composteurs déployés sur l'ensemble du territoire

	Type	Quantité 2020	Quantité 2021
Installation de sites partagés	Site de quartier	6	5
	Pieds d'immeuble	49	40
Distribution de matériel de compostage individuel	Composteurs/Lombricomposteurs individuels	260	262

Recensement en 2021 du nombre de composteurs partagés déployés sur l'ensemble du territoire

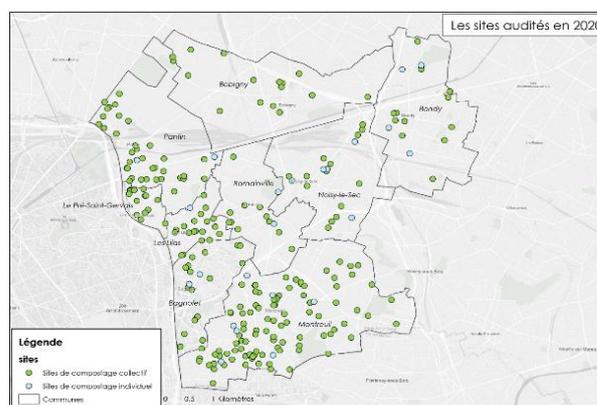
Ville	Installation de sites partagés (quartier + collectif)	Distribution de matériel de compostage individuel
Bagnolet	6	20
Bobigny	3	10
Bondy	1	9
Les Lilas	3	16
Montreuil	22	102
Noisy-le-Sec	4	34
Pantin	5	37
Romainville	1	28
Pré Saint-Gervais	0	6
Total	45	262

Afin de promouvoir les avantages du compostage sur les territoires, les maîtres composteurs d'Est Ensemble ont animés des stands lors des événements Grand Public organisés dans les villes du territoire. Ces événements permettent :

- d'aller au devant des usagers, adultes et enfants, pour les amener à resituer le compostage dans le cycle de la dégradation des biodéchets ,
- de répondre aux craintes des usagers sur les nuisances que pourraient impliquer l'installation d'un composteur individuel ou partagé,
- de promouvoir les actions menées gratuitement par Est Ensemble : formation et distribution de matériel.

En 2021, nous avons mandaté le bureau d'études Verdicité pour réaliser un état des lieux des sites de compostage collectif du territoire afin de :

- Connaître le niveau d'activité des sites (actifs ou non)
- S'assurer de la pérennité des sites lancés
- Identifier les facteurs clés de réussite ou d'échecs, ainsi que le taux d'équipement et de participation par site
- Mettre à jour le logiciel et la base de données des sites de compostage partagés
- Faire la promotion du réseau compostage d'Est Ensemble



Sur les 334 sites auditable, 238 sites collectifs ont été audités. Il en résulte que :

- 187 sites sont actifs et fonctionnent bien, soit 79% des sites audités (en particulier sites en pieds d'immeuble ou de quartier)
- Les principales raisons de l'inactivité ou dysfonctionnement d'un site sont la démobilisation (déménagement d'habitants investis) et les problèmes matériels (vétusté, usure, dégradation).

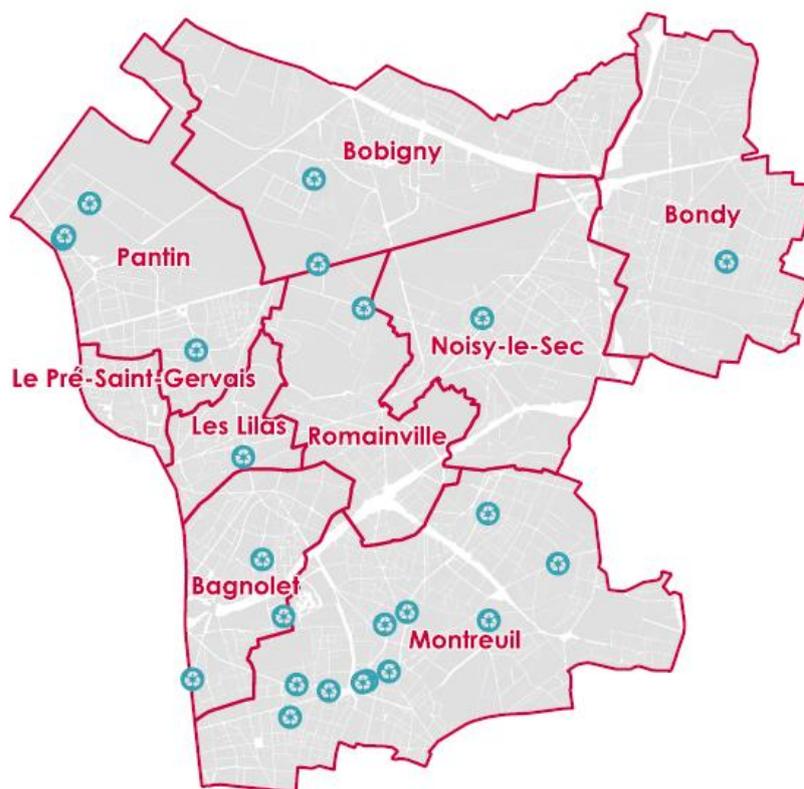
En fin d'année, la DPVD a commandé une étude similaire sur le compostage individuel. Les résultats seront présentés dans le rapport 2022.

Le réemploi

L'appel à projets a accompagné la création de projets de réemploi et de réparation : recycleries, bricothèques, et développé la collecte des objets réutilisables.

12 nouveaux sites de réemploi ont été créés sur le territoire.

Cartographie des structures de réemploi sur le Territoire



LA SENSIBILISATION

En parallèle des dispositifs d'information, des actions de sensibilisation sont menées autour de 4 grandes thématiques : le tri/recyclage, le gaspillage alimentaire, l'éco-consommation et le compostage. Nos équipes organisent tout au long de l'année des animations en milieu scolaire et pour le Grand Public (Fête de ville ou de quartier, brocante, marché ou évènement à thématique environnement).

Espace public

Animations de sensibilisation Grand Public

Compte tenu de la situation sanitaire les campagnes de sensibilisation ont repris au cours du dernier trimestre de l'année (novembre 2021). Les équipes d'Est Ensemble ont réalisé 13 animations sur la thématique Tri/Recyclage (473 participants) et 15 animations sur la thématique compostage.

Répartition des animations de sensibilisation Grand Public par thématique

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées
Tri/Recyclage	13
Compostage	15
Total	28



Dans le cadre de la promotion de l'application « Montri », 4 stands dans des centres commerciaux dans les villes de Bagnole, Montreuil, Pantin et Bobigny ont été organisés.



Actions de terrain

Des actions d'information régulières sont menées sur l'ensemble du territoire par les chargés de sensibilisation et de contrôle de l'espace public (CSCEP) pour :

- Sensibiliser les riverains au tri lors de la mise en service d'un point d'apport volontaire ou d'une collecte sélective,
- Sensibiliser les habitants au tri de leurs déchets après un refus de collecte,
- Sensibiliser les habitants à la bonne gestion des déchets.

Scolaires

Sensibiliser le jeune public et particulièrement le public scolaire est un levier clé pour diffuser les messages de prévention et permettre des changements de comportement dans le temps.

Dans ce sens, pour donner suite à l'adoption du plan Zéro déchet par la collectivité, le pôle

Sensibilisation et Prévention de la DPVD a élaboré et déployé un nouveau projet pédagogique de sensibilisation à destination des scolaires.

Ce projet, essentiellement à destination des classes élémentaires, est mis en place depuis

septembre 2021. Il s'articule autour de 3 modules :

- 1- Un socle de base de sensibilisation avec une offre de 3 animations ponctuelles sur les thématiques du tri, du gaspillage alimentaire et de la propreté de l'espace public,
- 2- Des actions d'approfondissement du socle de base,

- 3- La mise en place de projets opérationnels dans les écoles sur l'amélioration du tri et de la collecte sélective du papier et des emballages recyclables.

Répartition des animations de sensibilisation scolaire et périscolaire

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées
Tri/ Recyclage	189
Gaspillage alimentaire	62
Propreté urbaine	55
Animation multithématique	16
Compostage	7

Chiffres clés

329 Animations

6 061 jeunes sensibilisés

Répartition des animations de sensibilisation scolaire et périscolaire par commune

Ville	Nombre d'animations
Bagnolet	35
Bobigny	60
Bondy	55
Le Pré Saint-Gervais	10
Les Lilas	4
Montreuil	5
Noisy-le-Sec	104
Pantin	46
Romainville	10



La répartition des actions de sensibilisation est très disparate sur le territoire car les demandes, des écoles et centre de loisirs, d'une commune à l'autre, sont très différentes. En 2021, nous avons répondu aux demandes d'animations scolaires en privilégiant les établissements primo-demandeurs.

Depuis septembre 2021, nous déployons la collecte sélective au sein des établissements scolaire. Un diagnostic est préalablement réalisé, permettant l'élaboration d'un plan d'actions partagé avec les équipes de direction. Nos éco-animateurs interviennent ensuite pour

doter chaque classe d'une poubelle de collecte sélective et former le personnel (enseignants, agents techniques, animateurs des centres de loisirs...).

Les opérations de dotations de bacs de collecte sélectives sont fortement demandées par les établissements.

Les évènements

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets reste le temps fort de l'année.

En 2021, à cette occasion, nos équipes ont proposé dans les écoles et centres de loisirs :

- Des animations interactives et ludiques destinées aux scolaires :
- **Le Tri** : un tapis de tri pour simuler le travail des agents des centres de tri,
- **La propreté de l'espace public** : un jeu qui glisse les enfants dans la peau des agents de nettoyage de la voirie,
- **Le devenir des déchets avec l'exposition des 1001 vies des déchets** : un tour d'horizon en 6 Kakemonos des chiffres de la collecte des déchets ménagers du territoire, consignes de tri, du devenir des déchets après la collecte, des exemples de recyclage et des différents logos.
- **Le compostage** avec la découverte des petites bêtes du sol, du lombricomposteur et l'observation de l'évolution de la dégradation de la matière.
 - Une conférence autour de la valorisation des déchets alimentaires afin d'inciter les habitants du territoire à s'interroger sur les impacts environnementaux de leur implication dans les actions d'Est ensemble,
 - La projection du film documentaire « Expédition 7^e continent » : un documentaire

tourné tout au long de l'expédition dirigée par « Patrick DEIXONNE » membre la Société des Explorateurs Français, reconnue d'utilité publique et qui a pour objectif de faire connaître plus en détail l'ampleur de la pollution des océans afin de comprendre et réduire la pollution plastique pour une planète préservée.

- De la sensibilisation le cadre du village Zéro Déchet : des associations réunies en village à la cité fertile de Pantin ont animés des ateliers de sensibilisation pendant 2 journées autour de plusieurs thématiques : l'économie circulaire, la réparation, la réduction des déchets et DIY à base de plante...

La journée du vendredi, 12 classes (soit environ 200 élèves) ont participé aux différentes animations.

Le samedi, en sus, les équipes d'Est Ensemble ont proposé au grand public un stand « Panoplie Zéro Déchet/Dentifrice DIY ». Les maîtres-composteurs ont tenu un stand pour présenter les différents types de compostage.

En 2021, la SERD a représenté plus de 70 heures d'emploi pour les Entreprises agréées « ESS » (Economie Sociale et Solidaire).



BILAN DES TONNAGES DES DECHETS COLLECTES

REPERES

Le taux de valorisation du territoire est très faible, 13,8 %, au vu de l'objectif national fixé par la loi de transition énergétique de la réglementation, cependant il est relativement conforme à la situation de la Métropole du Grand Paris.

Parallèlement, la loi anti-gaspillage, pour une économie circulaire (AGEC) promulgué le 10 février 2020 et publiée au journal officiel du 11 février, entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Cette loi, moins orientée vers la valorisation, est plus axée sur l'éviction des déchets à la source.

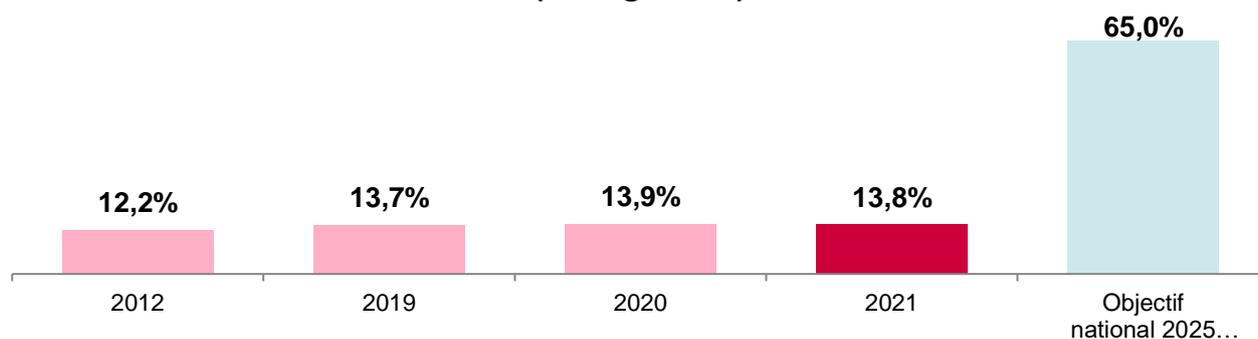
La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique, tout en garantissant un accès à l'énergie à des coûts compétitifs.

Source : cohesion-territoires.gouv.fr/

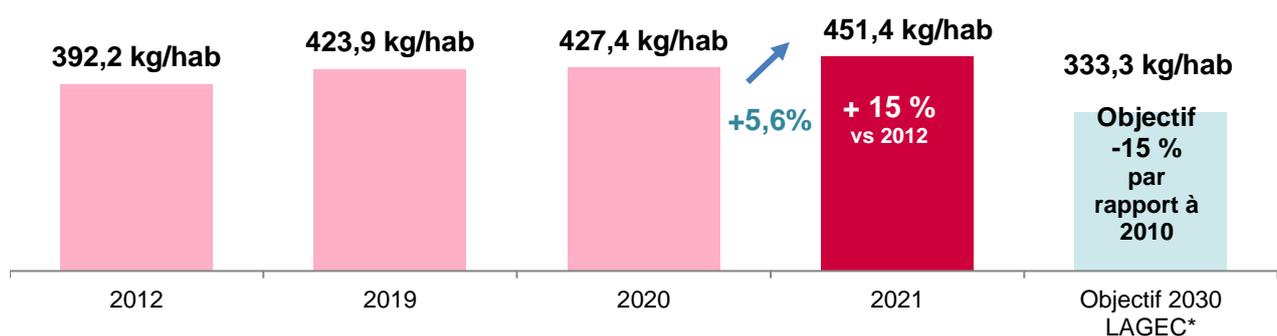
La loi anti-gaspillage est composée de 130 articles répartis sous six titres :

- Titre I : Objectifs stratégiques de gestion et de prévention de la production de déchets
- Titre II : Information du consommateur
- Titre III : Favoriser le réemploi et la réutilisation ainsi que l'économie de la fonctionnalité et servicielle dans le cadre de la lutte contre le gaspillage
- Titre IV : La responsabilité des producteurs
- Titre V : Lutte contre les dépôts sauvages
- Titre VI : Dispositions diverses

Evolution du taux de la valorisation (hors gravats) du Territoire



Evolution de la production de DMA (OM, MM, Verre, OE, Déchèterie, DV, DA, Textile)



PRESENTATION DES TONNAGES COLLECTES

225 550 tonnes de déchets dit « municipaux » ont été collectées sur le territoire en 2021.

- Les déchets des services techniques municipaux (12 059 tonnes) ne sont pas collectés par Est Ensemble.
- Les déchets des déchèteries incluant la déchèterie de Romainville (6 212 tonnes), totalement gérée et prise en charge par le SYCTOM. Les déchets apportés sur les déchèteries de la ville de Paris ne sont pas comptabilisés faute d'informations sur leurs quantités.
- Les déchets des corbeilles (3 806 tonnes) collectés en régie ou en prestations externes sont hors périmètre du rapport.

Chiffres clés

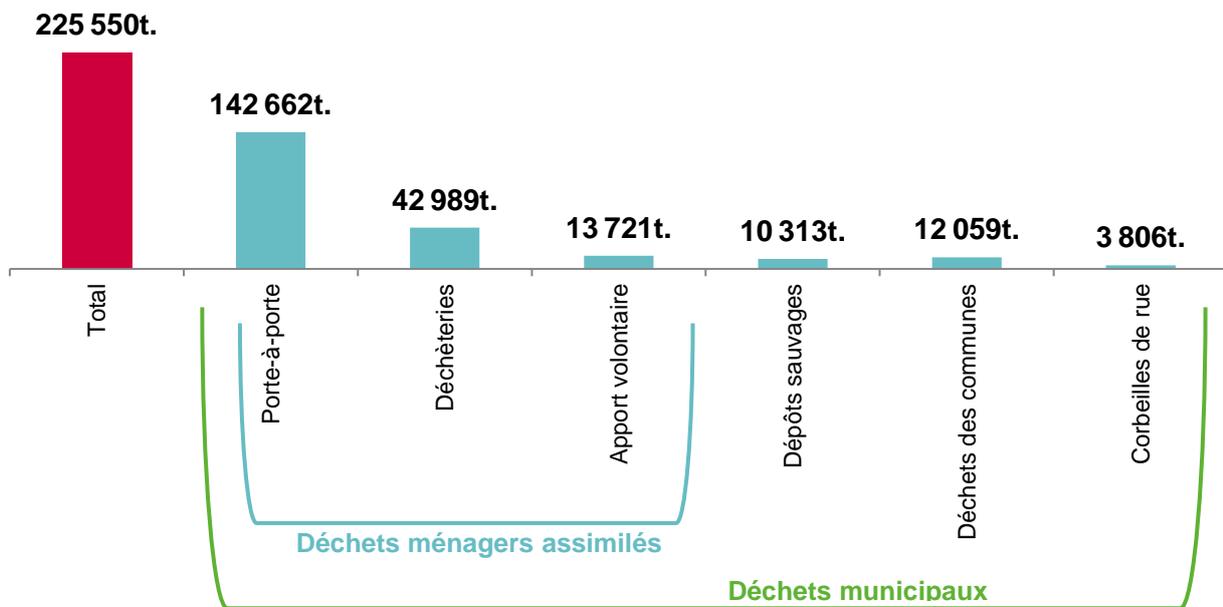
225 550 tonnes/an

(+17 456t. par rapport à 2020
soit +8,4 %)

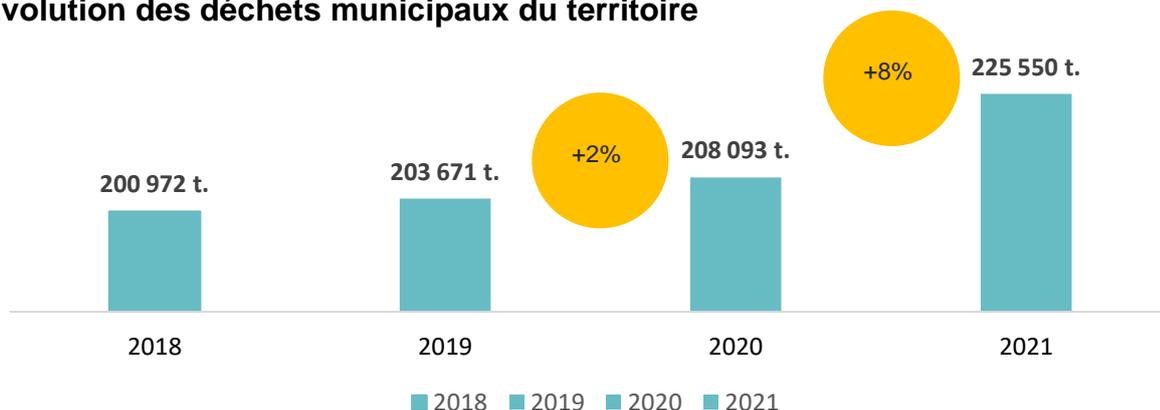
527 Kg/hab./an

(+36,8 Kg/habitant par rapport
à 2020 soit 7,5 %)

Répartition de l'ensemble des déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble par activité en 2021 (en tonnes)



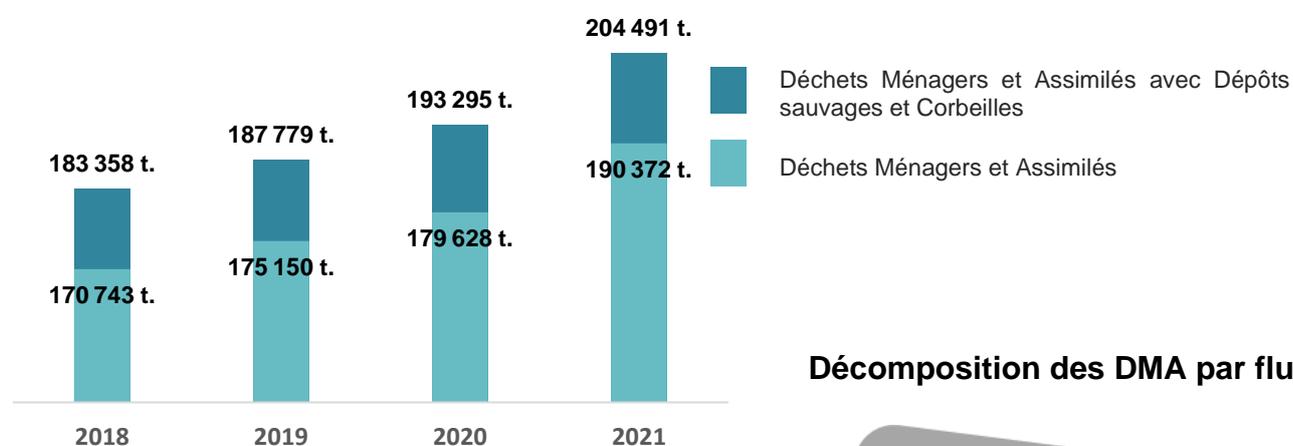
Evolution des déchets municipaux du territoire



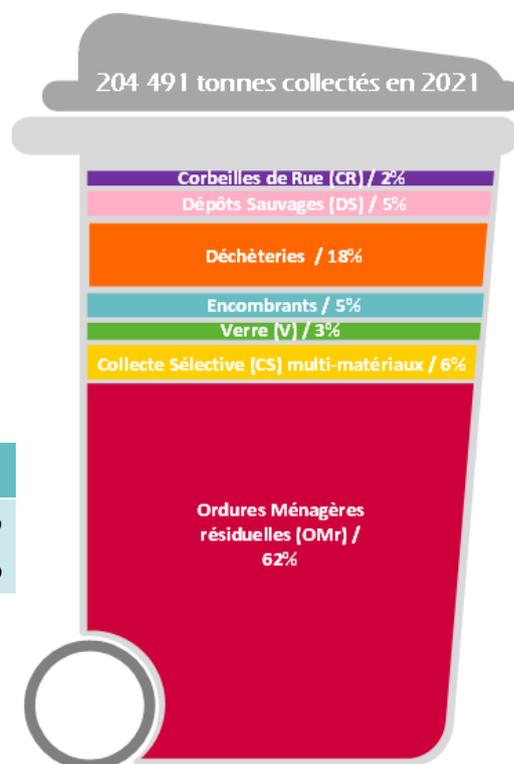
TYPE DE COLLECTE (en tonnes)	2018	2019	2020	2021	Evol n-1
Total	200 972 t.	203 671 t.	208 093 t.	225 550 t.	8,4 %
Porte-à-porte	136 553 t.	140 118 t.	142 028 t.	142 662 t.	0,4 %
Déchèterie	32 128 t.	31 289 t.	32 364 t.	42 989 t.	32,8 %
Apport volontaire	10 403 t.	11 415 t.	12 708 t.	13 721 t.	8,0 %
Dépôts sauvages	10 335 t.	9 779 t.	10 329 t.	10 313 t.	-0,2 %
Déchets des communes	9 273 t.	8 220 t.	7 326 t.	12 059 t.	64,6 %
Corbeilles	2 280 t.	2 849 t.	3 338 t.	3 806 t.	14,0 %

Les tonnages collectés sur le territoire ont connu une augmentation encore plus forte que celle de l'année 2020 (+8% vs +2%)

Evolution du tonnage des déchets ménagers et assimilés, des tas sauvages et des corbeilles de rue sur le territoire (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)



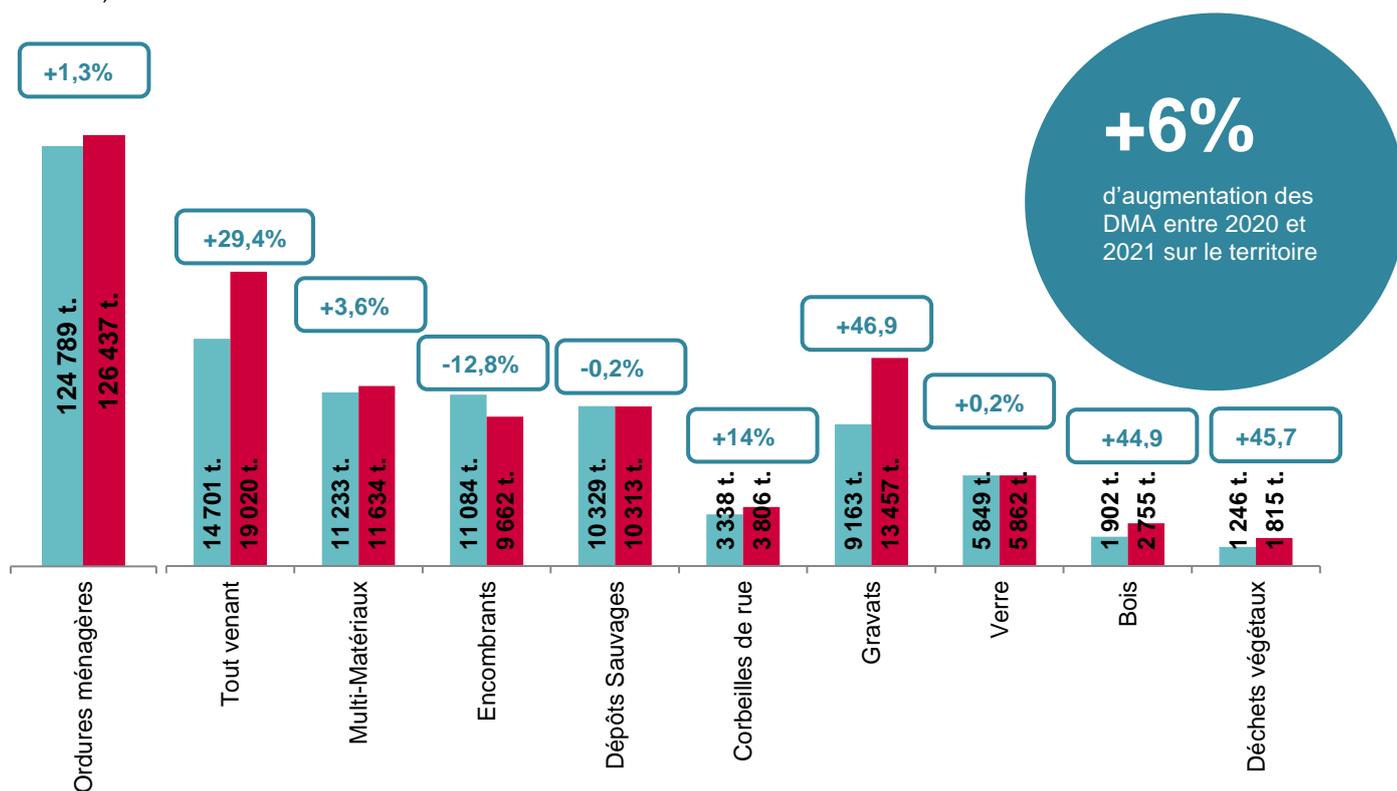
Décomposition des DMA par flux



Evolution du ratio par habitant des déchets ménagers, des tas sauvages et des corbeilles de rue sur le territoire (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)

Ratio par habitant	2018	2019	2020	2021
DMA	411 kg/hab	419 kg/hab	423 kg/hab	445 kg/hab
DMA + DS + CR	441 kg/hab	449 kg/hab	455 kg/hab	478 kg/hab

Principaux flux de déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble en 2021 (en tonnes)



Tonnages collectés	2018	2019	2020	2021	Evol n-1
Ordures ménagères résiduelles	121 474 t.	123 872 t.	124 789 t.	126 437 t.	1,3%
Tout venant (Déchèterie)	12 592 t.	12 531 t.	14 701 t.	19 020 t.	29,4%
Multi-matériaux	9 671 t.	10 634 t.	11 233 t.	11 634 t.	3,6%
Encombrants	9 044 t.	9 642 t.	11 084 t.	9 662 t.	-12,8%
Dépôts Sauvages	10 335 t.	9 779 t.	10 329 t.	10 313 t.	-0,2%
Corbeilles de rue	2 280 t.	2 849 t.	3 338 t.	3 806 t.	14,0%
Gravats (Déchèterie)	9 731 t.	9 742 t.	9 163 t.	13 457 t.	46,9%
Verre	4 983 t.	5 227 t.	5 849 t.	5 862 t.	0,2%
Bois (Déchèterie)	1 757 t.	1 744 t.	1 902 t.	2 755 t.	44,9%
Déchets végétaux (Déchèterie/PàP)	1 450 t.	1 565 t.	1 246 t.	1 815 t.	45,7%
Biodéchets	354 t.	720 t.	592 t.	1 024 t.	73,0%
Textiles	358 t.	390 t.	330 t.	460 t.	39,5%
Bennes éco mobilier (Déchèterie)	788 t.	890 t.	213 t.	678 t.	218,0%
DEEE (Déchèterie)	156 t.	153 t.	144 t.	132 t.	-7,9%
Carton (Déchèterie)	91 t.	120 t.	94 t.	138 t.	47,1%
Déchets dangereux (Déchèterie)	48 t.	45 t.	42 t.	46 t.	8,9%
Pneus (Déchèterie)	28 t.	31 t.	28 t.	40 t.	44,0%

Les ordures ménagères et assimilées résiduelles

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) représentent, à elles seules, 60 % des déchets ménagers collectés sur le territoire (hors corbeilles et déchèterie du SYCTOM).

Le ratio par habitant augmente lui aussi par rapport à l'année passée (+1.4 kg/hab soit +0.5%) car la production de déchets augmente plus vite que la croissance démographique du territoire

La grande majorité de la collecte des OMR est réalisée en porte à porte (93% vs 7% en point d'apport volontaire).

Chiffres clés

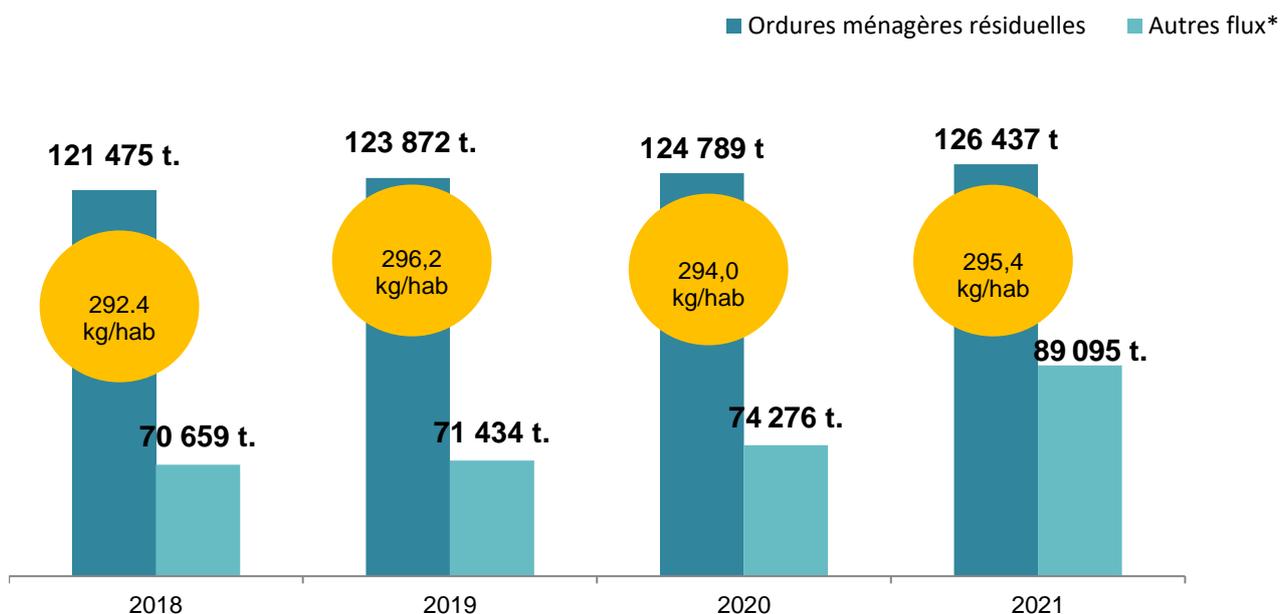
126 437 tonnes/an

(+1 649 t. par rapport à 2020 soit + 1,3 %)

295,4 kg/hab./an

(+1,4 kg/habitant par rapport à 2020 soit + 0,5 %)

Répartition entre les ordures ménagères résiduelles et les autres flux



*Autres flux : Verre, collecte sélective multi-matériaux, déchèterie, objets encombrants, déchets végétaux, biodéchets, textile, dépôts sauvages, déchets des services des communes

	2018	2019	2020	2021	Evol n-1
Population	415 438	418 239	424 430	427 949	+ 0,8 %
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	121 475 t.	123 872 t.	124 789 t.	126 437 t.	+ 1,3%
Ratio par habitant	292 Kg/hab.	296 Kg/hab.	294 Kg/hab.	295 Kg/hab.	+ 0,5 %

La collecte sélective multi-matériaux

11 634 tonnes de cartons, papiers et emballages en plastique ont été collectées en porte-à-porte (bacs à couvercle jaune) ou en apport volontaire.

Contrairement à l'année précédente, les tonnages ont connu une augmentation sur les deux modes de collecte, avec une augmentation plus forte en PAV (+7%) qu'en PAP (+3%).

Chiffres clés

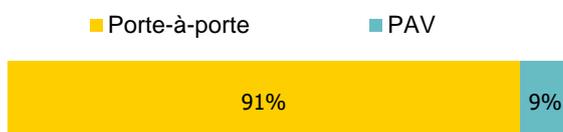
11 634 tonnes/an

(+401 t. par rapport à 2020 soit + 3.6 %)

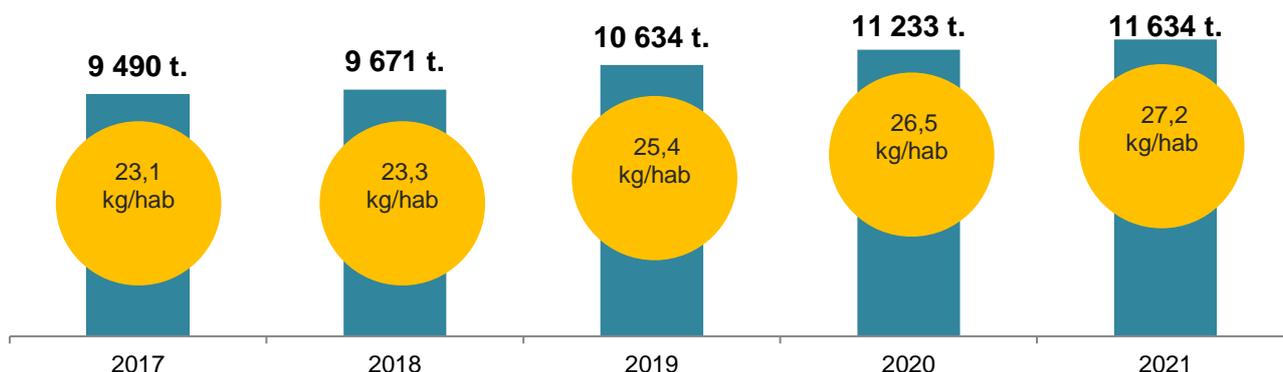
27,2 kg/hab./an

(+0,7 kg/habitant par rapport à 2020 soit + 2,7 %)

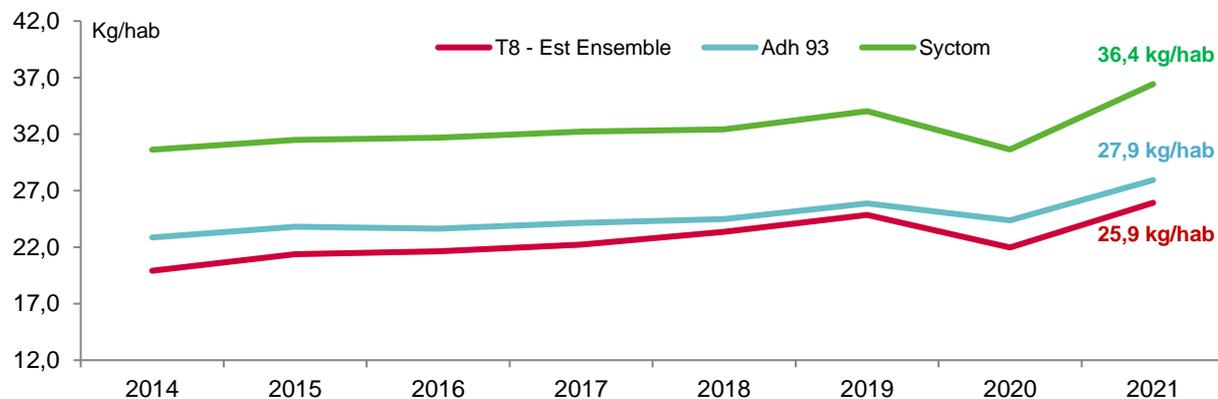
Répartition par type de collecte du tonnage multi-matériaux



Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes multi-matériaux



Performance de tri (Multi-matériaux hors Verre) d'Est Ensemble



* Source SYCTOM : le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés

La collecte du verre

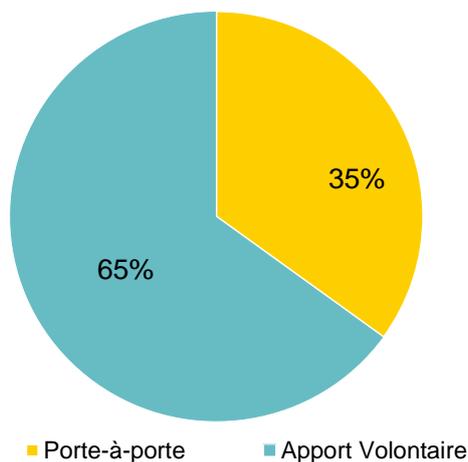
Les tonnages collectés en verre sont stables par rapport à 2020 (+0,2%), ce qui ne permet pas de maintenir le ratio/hab. au vu de l'augmentation de la population totale (- 0,1 kg/hab.).

La répartition des tonnages entre mode de collecte reste similaire à celle des années précédentes (35 % en PAP et 65 % en PAV).

La marge de progression sur les quantités de verre est importante car actuellement, seuls 13,7 kg par habitant par an sont collectés sur le territoire.

Les performances de tri restent quasiment 2 fois inférieures aux performances des adhérents du SYCTOM.

Répartition des tonnages de verre par type de collecte



Chiffres clés

5 862 tonnes/an

(+12.3 t. par rapport à 2020 soit +0,2%)

13,7 kg/hab./an

(-0,1 kg/habitant par rapport à 2020 soit -1%)

Audit du dispositif de la collecte du verre sur le territoire

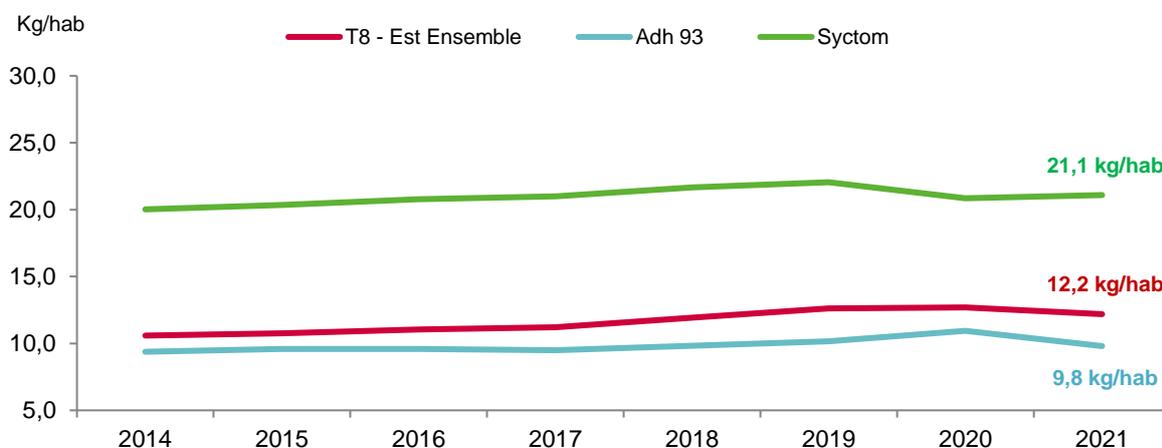
L'audit réalisé par l'Observatoire Régional des Déchets de l'Île de France (ORDIF) met en évidence les éléments suivants :

- la présence de **5 à 6%** de verre dans **les caractérisations des OMR**. Ce qui représente un gisement potentiel de verre recyclable de **55% à 58% supplémentaire**.

=> le **verre non trié** représente **15 à 17 kg/hab./an** soit **6 000 à 7 000 tonnes/an**.

- Quel que soit le mode de collecte, en porte à porte ou en point d'apport volontaire, les performances de tri sont proches.

Performance de tri (Verre) d'Est Ensemble



* Source SYCTOM : le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés. En 2021, le traitement du verre collecté lors du dernier trimestre n'a été réalisé qu'en début d'année 2022, la performance de tri affichée pour 2021 est minorée par rapport à la réalité.

La collecte en déchèterie

Les tonnages collectés en déchèterie ont connu une forte augmentation en 2021 (+32,8% vs 2020) tout comme le tonnage par habitant (+32%).

Les augmentations les plus notables ont touché les apports de gravats (+47%, soit + 4 294 tonnes) et de tout-venant (+29%, soit 4 215 tonnes) .

Ces tonnages ne prennent pas en compte les dépôts effectués auprès des 2 déchèteries parisiennes (Porte des Lilas et Porte de Pantin pour lesquelles nous ne disposons que de peu d'informations).

Chiffres clés

42 989* tonnes/an

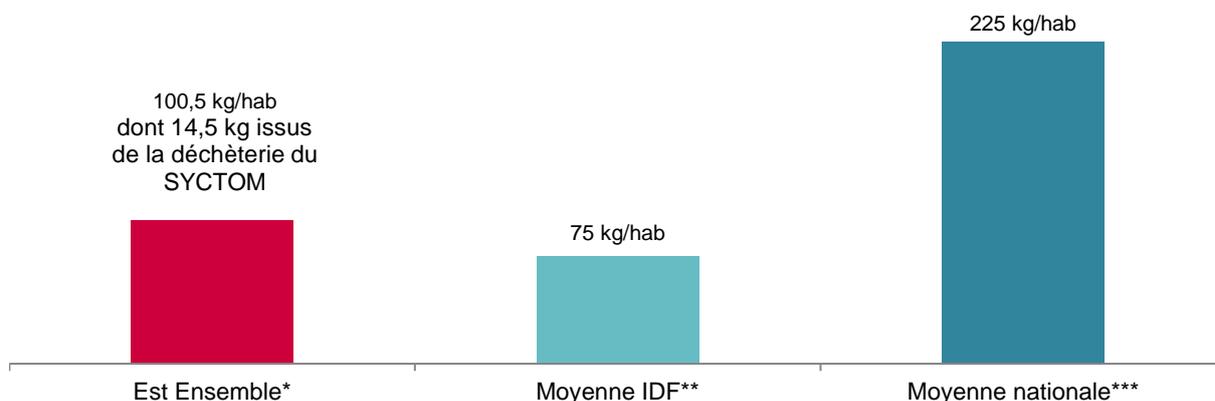
(+10 625 t. par rapport à 2020
soit +32,8%)

100,5 kg/hab./an

(24,2 kg/habitant par rapport
à 2020 soit + 32%)

* Déchèteries EE et du SYCTOM

Tonnage moyen collecté par habitant en déchèterie

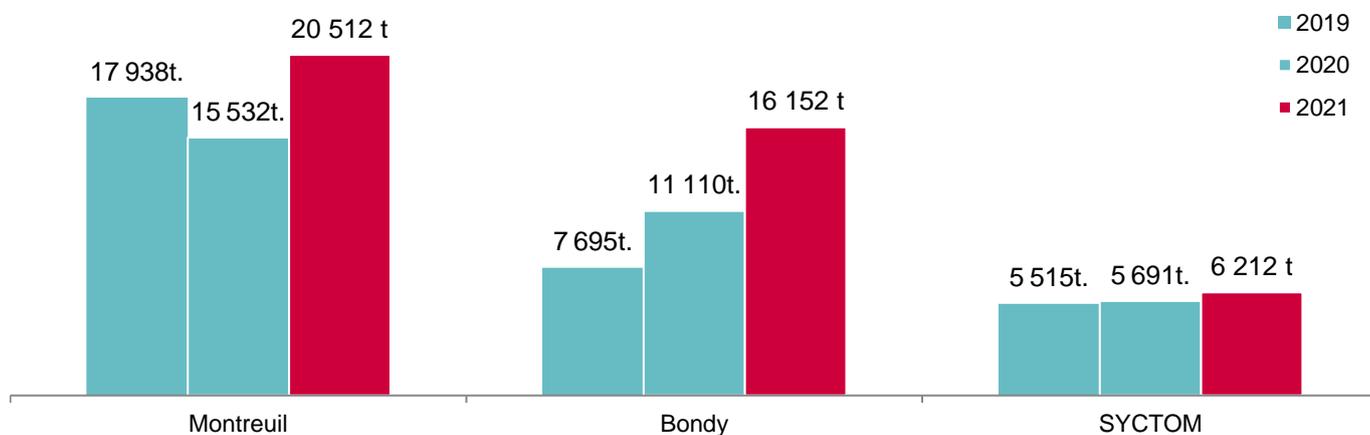


* Déchèterie d'Est Ensemble Fixe et mobile et déchèterie du SYCTOM à Romainville

**source: Enquête ORDIF - Les déchets ménagers & assimilés en Ile-de-France - données 2019

***source: Module statistique des indicateurs SINOE – données 2019.

Tonnage collecté en déchèterie



L'augmentation du captage est observée principalement sur les deux déchèteries d'Est Ensemble (+ 32 % sur Montreuil et +45 % Bondy). L'augmentation du tonnage est moins importante sur la déchèterie du SYCTOM à Romainville (+ 9%).

Détails des Déchets collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019	2020	2021
Total Déchèterie Fixe	25 544 t.	25 632 t.	26 642 t.	36 664 t.
Déchèterie de Montreuil				
Tout venant	7 417 t.	7 811 t.	7 132 t.	8 013 t.
Pneus	28 t.	29 t.	28 t.	40 t.
Carton	91 t.	120 t.	94 t.	138 t.
Déchets végétaux	194 t.	400 t.	285 t.	427 t.
Gravats	6 842 t.	7 136 t.	6 236 t.	9 494 t.
Bois	1 380 t.	1 483 t.	1 546 t.	1 782 t.
Eco Mobilier	673 t.	821 t.	107 t.	496 t.
DEEE	77 t.	93 t.	61 t.	76 t.
Déchets dangereux	48 t.	45 t.	42 t.	46 t.
Sous-total Déchèterie Montreuil	16 749 t.	17 938 t.	15 532 t.	20 511 t.
Déchèterie de Bondy				
Tout venant	5 154 t.	4 588 t.	7 546 t.	10 904 t.
Pneus	-	2 t.	-	0
Déchets végétaux	187 t.	119 t.	102 t.	85 t.
Gravats	2 889 t.	2 606 t.	2 927 t.	3 963 t.
Bois	372 t.	252 t.	348 t.	962 t.
Eco Mobilier	115 t.	69 t.	106 t.	182 t.
DEEE	79 t.	59 t.	82 t.	57 t.
Sous-total Déchèterie Bondy	8 795 t.	7 695 t.	11 110 t.	16 152 t.

En parallèle, via le service de déchèterie mobile 113,3 tonnes de déchets ont été collectées sur l'année 2021.

Les encombrants et les dépôts sauvages

La collecte des encombrants est difficilement dissociable de celle des dépôts sauvages, car dès lors qu'un objet déposé ne respecte pas le calendrier de collecte ou ne correspond pas à la définition des encombrants, il est considéré comme un dépôt sauvage. Ces deux flux, encombrants et dépôts sauvages sont fortement corrélés.

En 2021, le tonnage collecté en encombrants a diminué considérablement par rapport à l'année précédente, pour retrouver son niveau d'avant la crise sanitaire (2019).

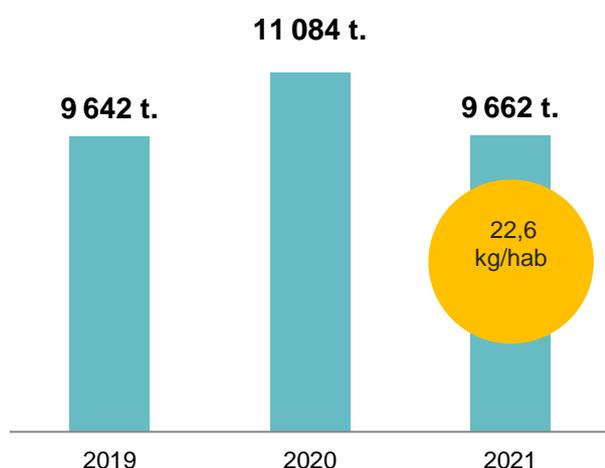
Le tonnage collecté en dépôts sauvages, quant à lui, est resté stable.

Chiffres clés

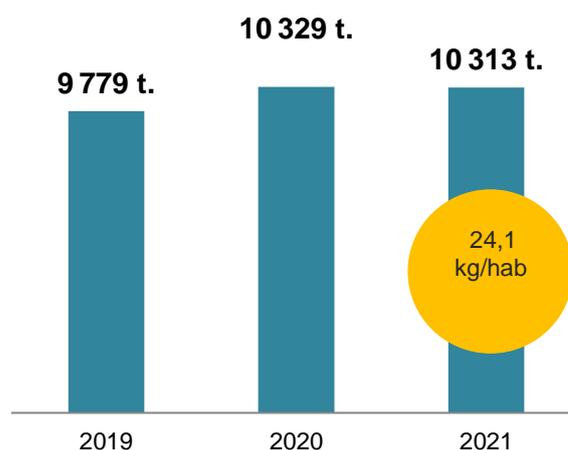
Collecte des encombrants
9 662 tonnes/an
(- 1422 t. par rapport à 2020
soit -12,8 %)

Collecte des dépôts sauvages
10 313 tonnes/an
(-16 t. par rapport
à 2020 soit -0,2%)

Evolution du tonnage d'encombrants



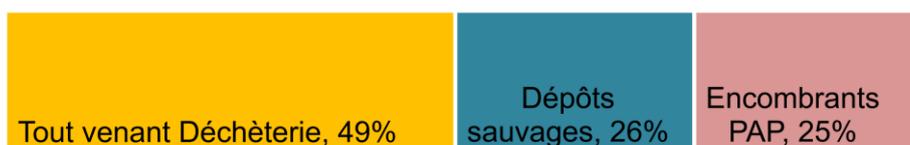
Evolution du tonnage de dépôts sauvages



Si une collecte des encombrants en porte-à-porte est proposée dans chaque commune du territoire, les encombrants peuvent aussi être apportés directement en déchèterie.

Le tonnage global des encombrants au sens large (tout venant, dépôts sauvages et encombrants porte à porte) a augmenté de 8 % par rapport à l'année 2020 (38 995t. en 2021 vs 36 114 t. en 2020)

Répartition des tonnages non incinérables par type de collecte (Encombrants au sens large)



Les déchets végétaux

3 modes de collecte existent sur notre territoire : en déchèterie, en porte-à-porte, en parc à déchets végétaux.

Les déchets végétaux peuvent être apportés dans les déchèteries de Bondy et Montreuil tout au long de l'année.
 > **512 tonnes** de déchets végétaux ont été collectées en déchèterie.

En parallèle, une collecte en porte-à-porte est réalisée par le prestataire de chacun des lots géographiques, les déchets sont collectés 1 fois par semaine pendant la période du 15 mars au 30 novembre sur les zones pavillonnaires, soit un peu moins de 15% du territoire.

> **1 303 tonnes** de déchets végétaux ont été collectés (en porte-à-porte ou parc à sapins).

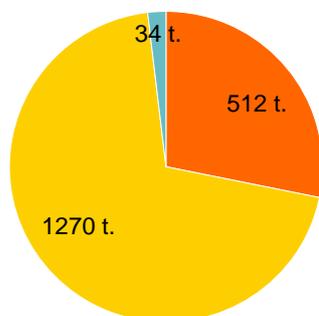
Depuis 2016, les premières semaines du mois de janvier, Est Ensemble et les villes mettent en place à disposition des habitants du Territoire, une centaine de points de collecte pour les sapins de Noël.

> Les parcs à sapins ont permis la collecte de 34 tonnes en 2021.

Les déchets végétaux, quelle que soit leur modalité de collecte, sont envoyés sur les plates-formes de compostage de Compost Val d'Europe à Chalifert (77), PSL Mitry-Mory (77), Bioviva Roissy (95) pour y être valorisés.



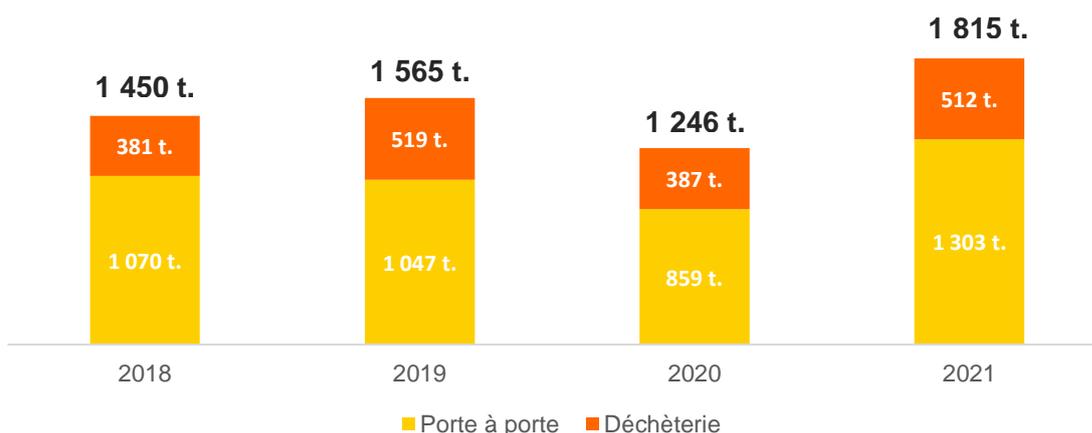
Répartition des tonnages par type de collecte



■ Déchèteries ■ Porte à porte* ■ Parcs à sapin



Evolution annuelle de la collecte de déchets végétaux



PERFORMANCE DE COLLECTE

Qualité des collectes sélectives hors verre

Le taux de refus caractérisé par le SYCTOM est de 28,4% (soit +1,2 point vs 2020), une augmentation qui reste comparable à celle observée auprès des adhérents du SYCTOM.

En 2021, 64 caractérisations ont été réalisées par le SYCTOM pour qualifier la qualité de la collecte sélective multi-matériaux du territoire.

Qualité du tri des collectes sélectives hors verre

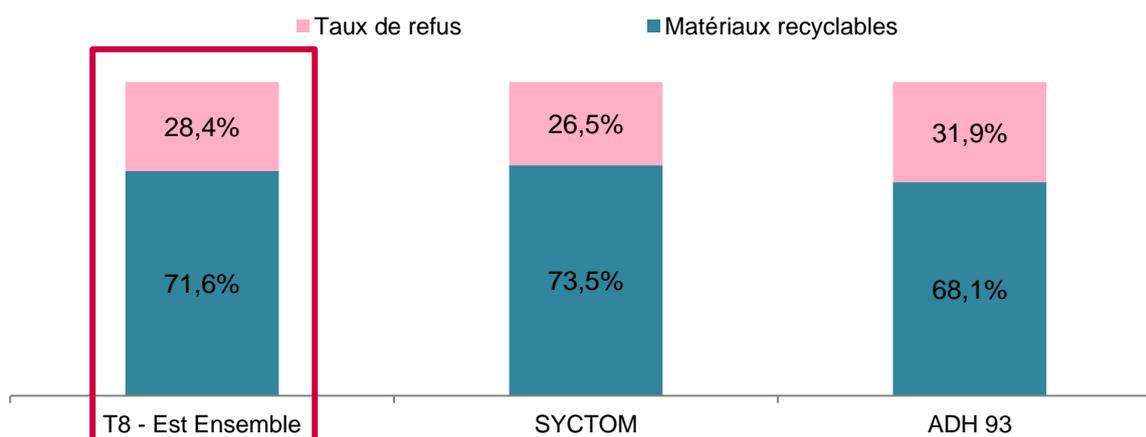


Tableau récapitulatif des caractérisations réalisées par le SYCTOM pour l'année 2021

CARACTERISATION EST ENSEMBLE – 2021	
Emballages en carton	34,72%
Emballages en plastique rigide	7,91%
Emballages en plastique souple	2,36%
Emballages en Acier	1,55%
Emballages liquides alimentaires (ELA)	1,11%
Emballages en aluminium	0,66%
Emballages imbriqués	0,88%
TOTAL EMBALLAGES RECYCLABLES	49,20%
Papiers	23,30%
TOTAL CS conforme aux consignes de tri	72,50%
Verre	1,07%
DEEE	0,34 %
Papiers et cartons détrempés	3,09%
Autres – assimilables OM	19,52%
Fines < 65 mm	3,48%
TOTAL ANOMALIES y compris fines	27,50%

Source : SYCTOM

Matériaux non recyclables	T8 - Est Ensemble	SYCTOM	ADH 93
2017	22,7%	22,6%	28%
2018	25,3%	24,5%	29,3%
2019	26,3%	24,4%	31,5%
2020	27,2%	24,9%	32%
2021	28,4%	26,5%	31,9%

Source : SYCTOM

La qualité du tri baisse pour la 5^{ème} année consécutive. Le pourcentage de refus de tris, matériaux non recyclable, est en hausse 28.4% vs 27.2% en 2020. Les volumes de collecte sélective augmentent aux dépens de la qualité du geste de tri.

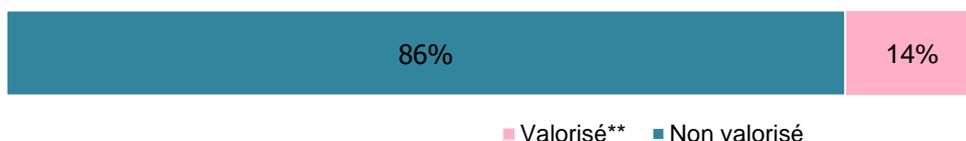
La valorisation matière

En 2021, 30 200 tonnes de déchets valorisables (hors gravats) ont été collectées, soit 13,8 % des déchets ménagers produits (vs 28 142 tonnes soit 13.7% en 2020) ce qui représente une augmentation de 7,3% des tonnages valorisables. Le pourcentage valorisé est très

éloigné des objectifs fixés par le législateur à l'horizon 2025 (65% des déchets valorisables).

71 % des déchets valorisés sont directement issus des collectes sélectives d'emballage, de papier et de verre (soit - 8 points vs 2020).

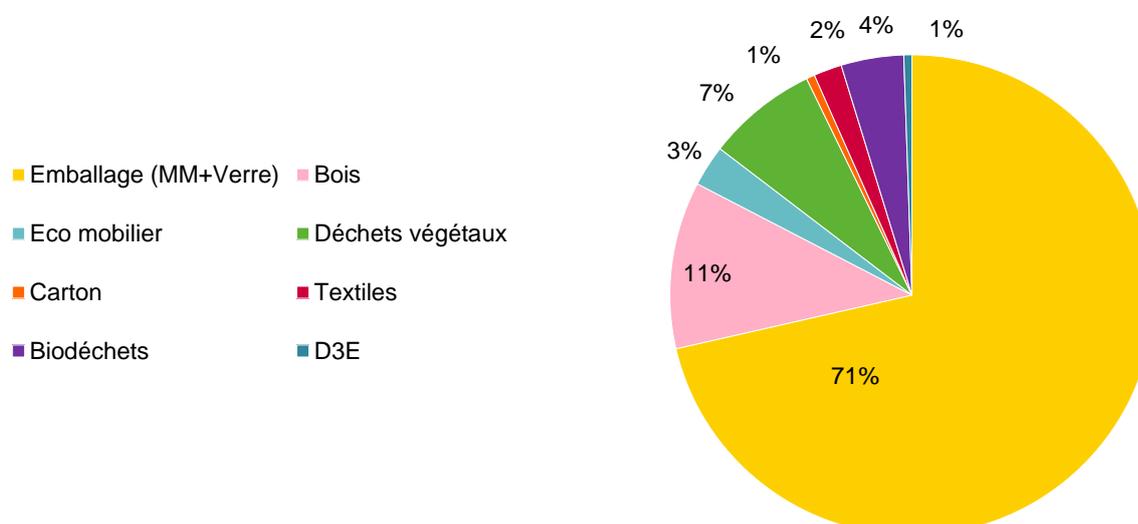
Valorisation des déchets



* Emballage Bois, Eco mobilier, Déchets végétaux, Carton, Textile, Biodéchets, DEEE et partie valorisable des déchets du SYCTOM - Donc hors Dépôts sauvages

** part avec refus CS incluse

Typologie des flux valorisables collectés en 2021 (hors Encombrants)



COUT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

Les dépenses et recettes décrites ci-dessous regroupent l'ensemble des coûts affectables à la compétence gestion des déchets d'Est Ensemble. Sont inclus, en sus du périmètre déchets de la DPVD, les dépenses imputables des services supports :

- Direction des Ressources Humaines (coûts de personnel principalement)
- Direction des Bâtiments
- Direction des Moyens Généraux
- Direction des Services Informatiques
- Direction des Assemblées des Affaires Juridiques

	Compte Administratif 2021 Périmètre Déchets* en € arrondis
Dépenses de Fonctionnement	50 247 909 €
Dépenses d'Investissement	3 097 995 €
Total dépenses	53 345 903 €
Recettes de Fonctionnement hors TEOM	2 170 169 €
Recette d'Investissement	652 408 €
Total recettes	2 822 577 €
Coût net compétence (A)	50 523 326 €
Recette TEOM (B)	53 710 688 €
Rapport (B)/(A)	6,31%

* périmètre DVPD hors activité corbeilles (propreté)

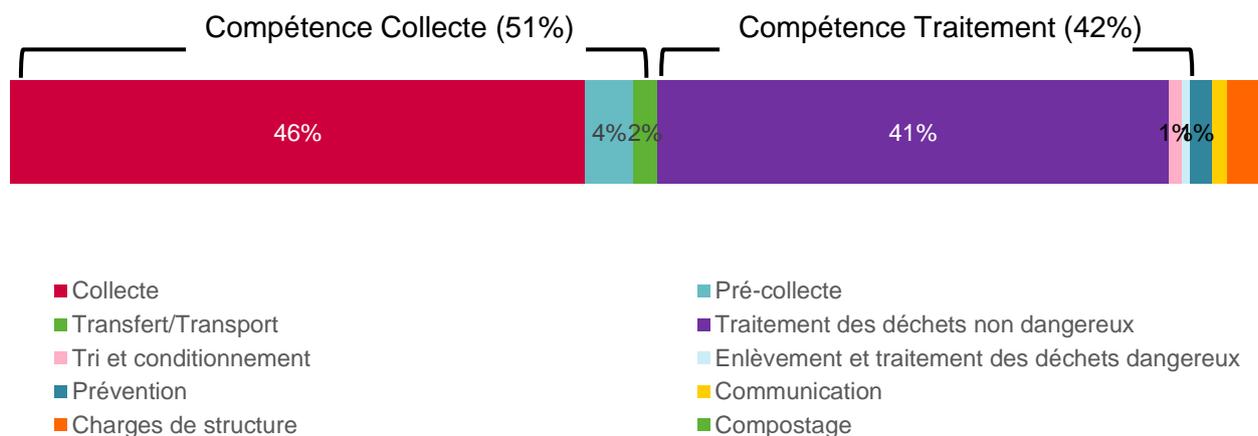
Analyse de la répartition des dépenses de fonctionnement par poste de dépense

	Coûts par poste 2020	Coûts par poste 2021	Répartition en % 2021
Charges de structure	1 940 120 €	1 705 290 €	3,31%
Communication	656 310 €	591 847 €	1,15%
Prévention	772 855 €	912 002 €	1,77%
Pré-collecte	2 004 749 €	1 979 177 €	3,84%
Collecte	23 276 173 €	23 469 347 €	45,59%
Transfert/Transport	971 648 €	966 264 €	1,88%
Traitement des déchets non dangereux	18 399 268 €	20 910 854 €	40,62%
Tri et conditionnement	279 689 €	543 544 €	1,06%
Compostage	39 091 €	57 233 €	0,11%
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	224 452 €	341 158 €	0,66%
Dépenses (prix TTC)	48 564 354 €	51 476 716 €	100,00%

*Données issues de la matrice (provisoire) des coûts. Contrairement au Compte Administratif, cette dernière intègre les amortissements et les factures des prestations réalisées sur l'année. Pour mémoire, le CA intègre les dépenses d'investissement et les dépenses facturées sur l'année. Les périmètres distincts du CA et de la matrice des coûts expliquent les écarts affichés

Analyse de la répartition des coûts par activité

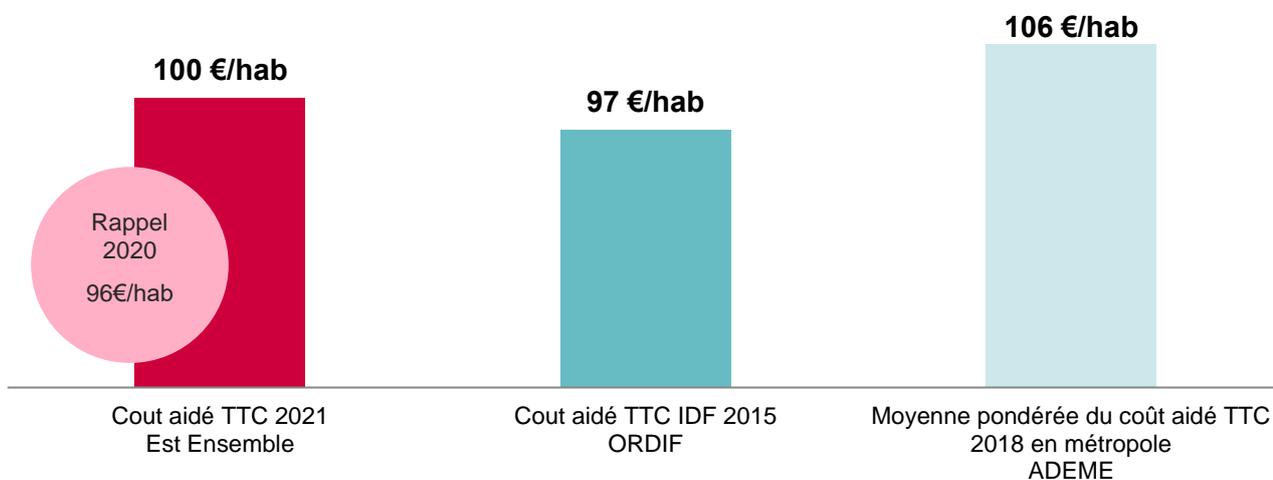
La répartition des coûts continue de montrer la **part prépondérante des coûts** appartenant à la **compétence collective** (pré-collecte, transport, collecte) avec **52%** des coûts de gestion du périmètre déchets. La répartition des coûts est identique à l'année passée.



Analyse de la répartition des coûts par flux des déchets municipaux hors corbeilles

	Coûts	Part par flux
OMR	27 992 164	54,4%
Verre	1 523 017	3,0%
RSOM hors verre	4 305 862	8,4%
Déchets des déchèteries	4 867 495	9,5%
Flux spécifiques	3 664 181	7,1%
Dépôts Sauvages	6 564 478	12,8%
Déchèterie de Paris	1 355 449	2,6%
Déchets des services municipaux	1 204 070	2,3%

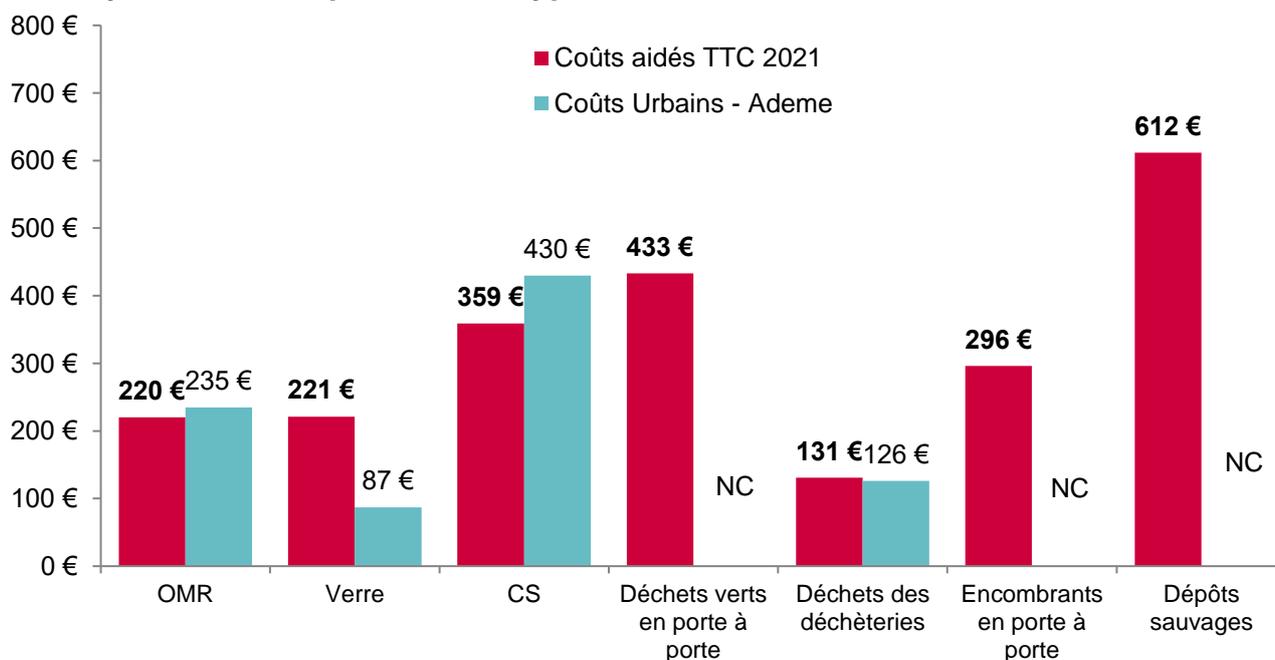
Analyse des coûts de gestion des déchets ménagers par rapport à la population du territoire en 2021



Ce coût comprend les flux d'OMR, de verre, de CS, des déchèteries EE, des déchets végétaux et des encombrants.

Les coûts de gestion d'Est Ensemble sont conformes aux coûts observés en IDF.

Analyse des coûts par tonne et type de flux collectés sur Est Ensemble en 2021



*NC : Non communiqué

Détails des coûts par tonne par flux et mode de collecte sur le territoire en 2021

Coût aidé TTC	2020	2021
OMR	219 €	220 €
OM en porte à porte	214 €	215 €
OM en point d'apport volontaire (hors pneumatique)	224 €	228 €
OM en point d'apport volontaire pneumatique	812 €	684 €
Verre	204 €	221 €
Verre en porte à porte	368 €	391 €
Verre en apport volontaire	115 €	128 €
RSOM hors verre	358 €	359 €
Collecte Sélective en porte à porte	332 €	335 €
Collecte sélective en point d'apport volontaire (hors pneu)	567 €	549 €
Collecte sélective en point d'apport volontaire pneumatique	732 €	680 €
Déchets des déchèteries	142 €	131 €
Déchèteries fixes	141 €	128 €
Déchèteries mobiles	1 642 €	907 €
Flux spécifiques	291 €	280 €
Déchets verts en porte à porte	648 €	433 €
Encombrants	284 €	296 €
Dépôts Sauvages	591 €	612 €

Les coûts de traitement du SYCTOM ont augmenté de 6 euros par tonne pour les déchets ultimes (100€ vs 94€). La tarification déchets recyclables a évolué, elle intègre désormais le taux de refus du territoire (+120€ la tonne), ce qui représente une augmentation de 19 euros par tonne de collecte sélective Multi-Matériaux pour Est Ensemble. Globalement, cela a généré un surcôt de presque 1.5 million d'euros pour la collectivité.

En année 2021, certains taux de TVA (BOI-TVA-LIQ-30620670-19/05/21) appliqués aux déchets ont évolué. Les collectes sélectives (Multi-matériaux, verre, encombrants, déchets verts...) bénéficient d'une TVA réduite à 5,5% (soit une économie de près de 230 000€). Les ordures ménagères résiduelles restent quant à elle assujetties à une TVA de 10%.

ANNEXES

GLOSSAIRE

- ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- CAEE** : Communauté d'agglomération Est Ensemble
- C1** : Collecte 1 fois par semaine
- C2** : Collecte 2 fois par semaine
- CS** : Collecte sélective
- VERRE** : Emballages en Verre Recyclable
- CET** : Centre d'Enfouissement Technique
- DAE** : Déchets d'Activités Economiques (déchets assimilables aux déchets ménagers)
- DD** : Déchets Dangereux (anciennement DMS : Déchets ménagers spéciaux)
- DEA** : Déchets d'Eléments d'Ameublement
- DS** : Dépôts Sauvages
- DEEE** : Déchets d'équipements électriques et électroniques
- DV** : Déchets Végétaux
- ELA** : Emballages Liquides Alimentaires
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- EPTEE** : Etablissement Public Territorial Est Ensemble
- EVR** : Emballages en Verre Recyclables
- ISDD** : Installation de stockage de déchets dangereux
- ISDI** : Installations de stockage des déchets inertes
- ISDND** : Installation de stockage de déchets non dangereux
- MMP** : Emballages papier/plastique et Papiers journaux, magazines, prospectus, écrits....
- OE** : Objets Encombrants
- OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- PàP** : Collecte en Porte-à-porte
- PAV** : Points d'Apports Volontaires (PAVA pour aériens et PAVE pour enterrés)
- PLPD** : Programme local de prévention des déchets
- RS** : Redevance Spéciale
- RSOM (HV)** : Recyclable secs des ordures ménagères (Hors Verre)
- SYCTOM** : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères
- TLC** : Textiles, Linges de maison et Chaussures
- TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

Installation et remplacement de points d'apport volontaire (PAVA/PAVE)

Villes	Installation			Total installation	Suppression
	OM	CS	VERRE		
Bagnole			3	3	
Bobigny	3	2	1	6	9
Bondy	5	5	3	13	1
Le Pré Saint-Gervais					
Les Lilas					
Montreuil	2	3	4	9	
Noisy-le-Sec					
Est Ensemble	10	10	12	32	10

Répartition du nombre de points d'apport volontaire (PAVA/PAVE)

Villes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bagnole	50	56	56	60	62	62	77	89	126	142	158	161
Bobigny	4	4	4	4	4	9	48	77	84	84	84	81
Bondy	31	45	95	119	145	155	173	195	207	207	207	219
Le Pré Saint-Gervais	35	35	35	35	35	35	35	33	32	31	32	32
Les Lilas	25	25	25	25	25	25	25	23	24	45	45	45
Montreuil	352	356	370	386	396	400	404	394	405	428	438	447
Noisy-le-Sec	46	46	46	46	46	45	137	151	156	157	162	162
Est Ensemble	543	567	631	675	713	731	899	962	1034	1094	1126	1147

Nombre de bornes destinées à la collecte des textiles

2021	PAV sur l'espace public	PAV sur l'espace privé	Total	Ratio pour 1000 hab.
Bagnole	31	1	32	0,9
Bobigny	13	3	16	0,3
Bondy	10	3	13	0,2
Montreuil	13	25	38	0,3
Noisy-le-Sec	14	1	15	0,3
Les Lilas	0	3	3	0,1
Le Pré-Saint-Gervais	0	0	0	0
Pantin	21	1	22	0,4
Romainville	0	0	0	0
TOTAL	107	37	139	0,3

Guide des déchèteries

La déchèterie

une solution pour évacuer ses déchets encombrants et dangereux

Les déchèteries offrent des solutions pour les déchets non collectés par les services de ramassage en porte-à-porte. Elles permettent ainsi de recycler et valoriser nos déchets.

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (y compris devant la déchèterie) sont une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € !

Deux solutions complémentaires :

- la déchèterie mobile

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec les villes. Cette installation ponctuelle permet une collecte des déchets au sein même des quartiers.

- le camion du Service Planète

Une collecte des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, aérosols, batteries usagées...) est également proposée par le «Service Planète». Le camion Planète stationne dans toutes les villes de l'agglomération, à l'exception de Bondy et Montreuil, à des horaires fixes et réguliers.

Retrouvez les dates, horaires et emplacements des prochaines déchèteries mobiles et du Service Planète sur est-ensemble.fr.

Un geste pour l'environnement

Les déchets déposés en déchèterie fixes et mobiles sont valorisés, recyclés ou à défaut traités pour minimiser leur impact sur l'environnement.

Un service gratuit réservé aux particuliers

L'accès aux déchèteries gérées par Est Ensemble, entièrement gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur les communes d'Est Ensemble : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

La déchèterie du Sycotm à Romainville est ouverte à tous les particuliers habitant l'une de ses 84 communes adhérentes.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule, ils vous seront demandés.

Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées. Plus d'informations en appelant le numéro Infos déchets : **0 805 055 055**.

Accès et règlement

L'accès est limité aux véhicules < **1,90 m de hauteur** et < **3,5 t** (sauf dérogation pour les déchèteries de Bondy et Montreuil)

L'apport de déchets est limité à **2m³** par jour et par foyer.

L'accès d'un usager à la déchèterie et l'admission des déchets sont du seul ressort des agents d'Est Ensemble ou du Sycotm.

Accès des associations

Les associations peuvent formuler une demande d'accès en déchèterie par courrier à Est Ensemble pour les déchèteries de Bondy et Montreuil et au Sycotm pour la déchèterie de Romainville. Pour connaître tous les éléments à indiquer dans ce courrier, consultez est-ensemble.fr/decheteries.

Guide pratique des déchèteries

Déchèterie de Montreuil
127, rue Pierre de Montreuil

Lundi - vendredi : 12h30 à 19h
Samedi : 10h à 19h
Dimanche et jours fériés : 9h à 13h

Déchèterie de Bondy
85, avenue du 14 juillet

Lundi - samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
Dimanche : 9h30 à 12h30
Jours fériés : horaires inchangés

Fermeture de ces deux déchèteries les 1^{er} janvier et 1^{er} mai

Déchèterie de Romainville
62, rue Anatole France

Horaires d'hiver : 1^{er} octobre au 31 avril
Du lundi au samedi : 8h à 19h45

Horaires d'été : 2 mai au 30 septembre
Du lundi au samedi : 8h à 20h45

Horaires des dimanches et jours fériés : 8h à 16h45
Fermeture le 1^{er} mai



Infos déchets
0 805 055 055
N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile



Bagnolet / Bobigny / Bondy /
Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil /
Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Pour quels déchets ?

Sont autorisés les déchets suivants :

- Déchets d'ameublement (matelas, sommiers...)
- Déchets de bricolage / Gravats / Terre / Plâtre / Vitre
- Déchets des Jardins / Bois de taille
- Bois / Cartons / Verre
- Emballages plastiques / Papier
- Huiles usagées / leurs bidons
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- Métaux
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) dans leur contenant d'origine tels que: peintures, solvants, acides et bases, aérosols non vidés, produits d'entretien, produits phytosanitaires, néons, ampoules à économie d'énergie, piles et batteries.

Ne sont pas acceptés :

- Déchets des professionnels
- Ordures ménagères
- Boue / matières de vidanges
- Textiles
- Déchets de soins (seringues...)
- Produits explosifs ou radioactifs
- Plastiques agricoles
- Invendus de marché (légumes, fruits)
- Déchets amiantés / Pneus jantés
- Bouteilles de gaz vides ou pleines / extincteurs
- Cadavres d'animaux

La déchèterie de Romainville : cas particuliers

Les déchets acceptés par la déchèterie de Romainville sont les mêmes que dans les déchèteries communautaires (ci-contre), **sauf les déchets suivants qui sont refusés :**

- Luminaires
- Pneumatiques
- Produits phytosanitaires
- Tubes néon + ampoules à économie d'énergie

Peinture, solvant, colle et vernis sont acceptés mais en quantité limitée.

Pour la déchèterie de Romainville, l'accès est limité à :

- 1 passage par jour pour les véhicules utilitaires ou avec remorque
- 2 passages par jour pour un véhicule léger.

Déchet-tri :

Pour mieux valoriser vos déchets, pensez à les trier avant de vous présenter à la déchèterie. Par exemple, lors de travaux, vous pouvez séparer le gravas du plâtre, des déchets d'ameublement ou du bris de vitres. Cela permettra de mettre **chaque type de déchets** dans des **benes dédiées** au lieu de jeter l'ensemble dans le « tout venant ».

Par ce simple geste, vous contribuez au respect de l'environnement.

Retrouvez le règlement intérieur des déchèteries de Bondy et de Montreuil sur le site internet d'Est Ensemble : est-ensemble.fr/decheteries et le règlement intérieur de la déchèterie de Romainville sur le site internet du Sycotm : sycotm-paris.fr

Le traitement et la valorisation

FLUX DE DECHETS COLLECTES	GESTION DE LA FILIERE	DESTINATION DES DECHETS	MODE DE TRAITEMENT
Déchets collectés en PAP- PAV			
Ordures Ménagères Résiduelles	Installation SYCTOM	Centre de transfert de Romainville	Valorisation énergétique (incinération) ou stockage (enfouissement)
Multi-Matériaux et Papiers	Installation SYCTOM	Centre de tri de Romainville	Tri puis valorisation matière
Emballages en Verre Recyclables	Contrat Est Ensemble	Centre de transfert de SUEZ à Pantin ou MINERIS PATE à Villeparisis	Valorisation matière
Objets encombrants	Contrat SYCTOM	SUEZ Pantin.- 93 PAPREC la Courneuve - 93	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets d'Amiantes	Contrat EST Ensemble	Picheta à Saint-Martin Dutertre	ISDI
Dépôts sauvages	Contrat SYCTOM	Derichebourg à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets végétaux hors déchèterie	Contrat EST Ensemble	Compostage CVE à Chalifert ou PSL Mitry-Compans ou Bioviva Roissy	Compostage
Textiles	Hors Contrat	- Le Relais 75 à Pantin - Le Relais Nord Est-IdF à Bobigny, Noisy, Bagnolet, Montreuil, Bondy - Ecotextile à Bobigny	Tri puis valorisation matière
Déchets collectés en Déchèteries			
Tout venant	Contrat SYCTOM	Derichebourg à Noisy-le-Sec	Tri du bois/carton/ferraille puis enfouissement
Pneus	Contrat Est Ensemble	REP Quincy-Voisins	Valorisation matière Valorisation matière
Carton	Installation SYCTOM	Centre de tri Romainville	Valorisation matière
Déchets végétaux	Contrat Est Ensemble	Centre de compostage TEVA La Queue en Brie	Compostage
Gravats	Contrat Est Ensemble	SLB à Neuilly Plaisance	Valorisation/Remblai
Bois	Contrat Est Ensemble	SUEZ Pantin	Valorisation matière
Eco Mobilier	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
D3E	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
Déchets dangereux	Contrat Est Ensemble	CHIMIREC Dugny	Traitement spécifique

*Eco-organisme organisationnel – REP : Responsabilité Elargie des Producteurs

VERS UN TERRITOIRE ZERO DECHET

Liste des porteurs de projets retenus pour les actions dans le cadre de l'appel à projets 2020 (mai 2020 à décembre 2021)

Structure 2020	Thématiques	Montant alloué
Terravox	Tri	23 000,0 €
Collectif Pantin	Eco-consommation	8 000,0 €
2M Solidaire	Eco-consommation	7 300,0 €
Réseau Ethique	Eco-consommation	18 700,0 €
La Collecterie - bricothèque	Réemploi	25 000,0 €
Déclic Ecologique/Omnicité	Gaspillage alimentaire	25 000,0 €
AJDB	Tri	5 000,0 €
Fablab La Verrière	Réemploi	10 200,0 €
Tes petites mains vertes	Compostage	5 000,0 €
Coopaname	Eco-consommation	19 470,0 €
AlTrimenti	Gaspillage alimentaire	12 500,0 €
Récolte Urbaine	Gaspillage alimentaire	15 300,0 €
Fourmis Vertes	Eco-consommation	9 000,0 €
Plante et Planète	Eco-consommation	7 115,0 €
PPV 93	Eco-consommation	9 000,0 €
Rebelles	Gaspillage alimentaire	12 000,0 €
E-graine	divers (prévention et Tri)	21 129,0 €
REFER	Réemploi	5 200,0 €
La Grande Ourcq	Réemploi	17 600,0 €
La Collecterie -	Réemploi	10 320,0 €
La Fabric'a	Réemploi	10 700,0 €
Temps Libre	Réemploi	20 320,0 €
Emmaüs Coup de main	Réemploi	12 480,0 €
Pik Pik Environnement	Réemploi	2 000,0 €
Amelior	Réemploi	13 600,0 €
Graine IDF	Gaspillage alimentaire	70 000,0 €
Ya+K	Réemploi	24 300,0 €

Liste des porteurs de projets retenus pour les actions dans le cadre de l'appel à projets 2020 (mai 2020 à décembre 2021)

Structure 2021	Thématiques	Montant alloué
Activille (compostage)	Compostage	59 540,0 €
Sens de l'humus (compostage)	Compostage	65 000,0 €
Sens de l'humus (jardin)	Compostage	20 000,0 €
Sens de l'humus (jardin)	Compostage	1 000,0 €
2M Solidaire	Eco-consommation	7 000,0 €
Alchimistes	Compostage	11 492,0 €
ALRA	Divers (prévention et Tri)	15 200,0 €
AlTrimenti	Gaspillage alimentaire	30 000,0 €
Au fil de l'eau	Propreté	9 000,0 €
Biocycle	Gaspillage alimentaire	30 000,0 €
Collecteam - REFER	Réemploi	5 100,0 €
Collecteam - La Grande Ourcq	Réemploi	9 060,0 €
Collecteam - La Collecterie	Réemploi	14 880,0 €
Collecteam - La Fabric'a	Réemploi	9 360,0 €
Collecteam - Temps Libre/Recyclerie de la Noue	Réemploi	10 440,0 €

Collecteam - Emmaüs coup de main	Réemploi	10 080,0 €
Collecteam - Pik Pik Environnement	Réemploi	3 600,0 €
Collecteam - Amélior	Réemploi	8 640,0 €
Curiosités (les)	Tri	15 379,0 €
Ecobul	Divers (prévention et Tri)	7 783,0 €
E-graine	Divers (prévention et Tri)	12 575,0 €
Fab lab La verrière	Réemploi	15 000,0 €
Lemon Tri	Tri	14 896,0 €
Oazart	Eco-consommation	17 111,0 €
Observatoire du partage	Réemploi	64 640,0 €
Petits Débrouillards	Divers (prévention et Tri)	17 000,0 €
Re-belle	Gaspillage alimentaire	12 000,0 €
Récolte Urbaine	Gaspillage alimentaire	28 000,0 €
Réseau Ethique	Eco-consommation	12 000,0 €
SAUGE	Gaspillage alimentaire	15 610,0 €
Terravox	Propreté	28 816,0 €
Voix Publiques	Tri	53 280,0 €
Zéro Waste Paris	Prévention	12 029,0 €

LA PREVENTION

Evolution du tonnage des Déchets Ménagers et des tas sauvages sur Est Ensemble

	2018	2019	2020	2021	Evol n-1
Population Insee	415 438 hab	418 239 hab	424 430 hab	427 949 hab	0,8 %
OM+CS+Verre +OE+Déch EE+DS	181 079t.	184 930t.	189 957t.	200 686t.	5,6%
Ratio par habitant	435,9 Kg/hab	442,2 Kg/hab	447,6 Kg/hab	468,9 Kg/hab.	5%

*Rectification de la population utilisée pour le rapport 2018

Evolution des ratios par habitants des Déchets Ménagers et des tas sauvages sur Est Ensemble

TYPE DE FLUX	Ratio Hab 2020	Ratio Hab 2021	Ecart	Evol n-1
Population	424 430	427 949	3 519	0,8%
Ordures ménagères résiduelles	294.0 Kg/hab	295.4 Kg/hab	1,4 Kg	0,5%
Multi-Matériaux	26.5 Kg/hab	27.2 Kg/hab	0,7 Kg	2,7%
Verre	13.8 Kg/hab	13.7 Kg/hab	-0,1 Kg	-1%
Encombrants	26.1 Kg/hab	22.6 Kg/hab	-3,5 Kg	-14%
Déchets verts PAP	2,0 Kg/hab	3,0 Kg/hab	+1 Kg	50,5%
Dépôts Sauvages	24.3 Kg/hab	24.1 Kg/hab	- 0,2 Kg	-1%

Déchets collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble (hors SYCTOM)

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019	2020	2021	Evol n-1
Tout venant	12 571t.	12 399t.	14 678 t	18 916 t	28,9%
Pneus	28t.	31t.	28 t	40 t	44,0%
Carton	91t.	120t.	94 t	138 t	47,1%
Déchets végétaux	381t.	519t.	387 t	512 t	32,3%
Gravats	9 731t.	9 742t.	9 163 t	13 457 t	46,9%
Bois	1 752t.	1 735t.	1 894 t	2 745 t	44,9%
Eco Mobilier	788t.	890t.	213 t	678 t	218,0%
DEEE	156t.	153t.	144 t	132 t	-7,9%
Déchets dangereux	48t.	45t.	42 t	46 t	8,9%
TOTAL DECHETERIES	25 544t.	25 632t.	26 642 t	36 664 t	37,6%



Tapis du Tri



Un jeu qui simule le travail des agents dans un centre de tri (créé à l'occasion de la SERD 2021)

Avec l'extension des consignes de tri, tous les emballages en plastique, métal et carton se retrouvent dans la poubelle jaune !

Mais que deviennent tous ces déchets quand la poubelle jaune est pleine et que le camion de ramassage vient les chercher ?

L'animation « Tapis du Tri » permet aux enfants de découvrir l'étape qui vient après le tri que l'on fait à la maison :

- ✓ Que se passe-t-il concrètement ?
- ✓ Quelles installations sont utilisées ?
- ✓ Qui sont les personnes qui y travaillent et pourquoi leur mission est essentielle ?
- ✓ Que deviennent les différentes familles de déchets ?
- ✓ Tous les emballages triés sont-ils recyclés ou même recyclables ?

Les enfants endossent un gilet de sécurité, enfilent une paire de gant et se mettent dans la peau des agents du tri !

De nombreux déchets témoins défilent devant les participants.

Leur rôle : regrouper les déchets d'une même famille et repérer les intrus qu'il faudra déclasser.

L'animateur s'appuie également sur des photos prises dans un centre de tri et sur des données réelles du tri et du recyclage pour sensibiliser les enfants à bien trier mais aussi à réduire leurs déchets.



Tapis de la propreté



Un jeu qui simule le travail des agents de nettoyage de la voirie (créé à l'occasion de la SERD 2021).

Aujourd'hui ce sont les 9 villes d'Est Ensemble qui ont besoin de nouveaux éco-citoyens pour préserver leurs rues des déchets et des dépôts sauvages qui les jonchent !

Mais d'où viennent tous ces déchets et pourquoi est-il important d'intervenir rapidement en particulier dans le cas des dépôts sauvages ?

L'animation « Tapis de la Propreté » permet aux enfants de prendre conscience de l'importance de la propreté de l'espace public et du fléau des dépôts sauvages :

- ✓ Quels sont les déchets que l'on trouve dans la rue ?
- ✓ Comment peut-on les éviter ?
- ✓ Qui travaille à la propreté urbaine et avec quel équipement ?

✓ Quelle est la durée de vie des différents déchets dans la nature ?

✓ Quels sont les enjeux de la propreté urbaine ?

Les enfants endossent un gilet de sécurité, prennent une pince à déchet et se mettent dans la peau d'un agent de nettoyage de la voirie de la Ville !

Leur terrain d'activité : une impression de **15 m²** d'une vue aérienne du territoire. Malheureusement de nombreux déchets envahissent les rues !

Le rôle des enfants est clair : ramasser au plus vite les déchets.

L'animateur s'appuie également sur des photos prises dans les rues du territoire et sur des données réelles du ramassage pour sensibiliser les enfants à ne rien jeter à terre mais aussi à réduire leurs déchets.

